

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET D'AUTO-ÉVALUATION

PCS « LÉOPOLD »

ANNÉE 2021

Descriptif des actions menées et analyse des résultats obtenus

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	2
0. IDENTIFICATION DU PCS	4
I. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE.....	6
1.1. LE PCS LÉOPOLD : PRÉSENTATION DES CO-SIGNATAIRES LOCAUX.....	6
1.1.1. <i>L'asbl PICOL, Partenariat Intégration Cohabitation à Laeken</i>	6
1.1.2. <i>La SISF, le Foyer laekenois et l'asbl Cité Modèle</i>	7
1.1.2.1. Bref historique – Asbl Cité Modèle	7
1.1.2.1. Missions et actions phares.....	7
1.2. LE TERRITOIRE D'ACTION DU PCS LÉOPOLD : ACTEURS, ENJEUX ET PUBLICS.....	8
1.3. DES COLLABORATIONS AVEC DES ACTEURS LOCAUX EN 2021	10
II. ENCADREMENT / SOUTIEN	11
2.1. COMITÉS DE SUIVI LOCAUX.....	11
2.2. FORMATIONS SUIVIES	11
2.3. SUPERVISIONS	12
2.4. ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE	12
2.5. ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE.....	12
2.6. COLLABORATIONS LOCALES ET RÉGIONALES	12
2.7. AUTRES.....	13
2.7.1. <i>Les réunions d'équipe de l'asbl</i>	13
2.7.2. <i>Rencontre avec différents acteurs du quartier dans le cadre du diagnostic local 2022</i>	14
2.7.3. <i>Les réunions inter-associatives</i>	14
2.7.4. <i>Divers</i>	14
III. AUTO ÉVALUATION : DESCRIPTION ET ANALYSE	16
3.1. DES ACTIONS RÉALISÉES (ET NON RÉALISÉES)	16
3.1.1. <i>Liens entre habitants</i>	16
3.1.1.1. Ateliers déco-récup.....	16
3.1.1.2. Ateliers créatifs	17
3.1.1.3. Permanences Info-Café.....	19
3.1.1.4. La Fête des Lumières.....	23
3.1.1.5. La Fête du Square	25
3.1.2. <i>Mixité</i>	25
3.1.2.1. Les activités d'été	25
3.1.2.2. Les actions « jeunes » (nouveau par rapport au plan d'action 2021)	27
3.1.3. <i>Pouvoir d'agir</i>	29
3.1.3.1. Les permanences « informaticien public » (activité récurrente)	29
3.1.3.2. L'action « carrefour des locataires » (co-animée et co-organisée avec l'asbl PICOL)	30
3.1.3.3. Les ateliers du savoir-faire (activité récurrente)	32
3.1.3.4. Les rencontres inter-rues « Les amis du Square » (activité récurrente)	33
3.1.3.5. Les Tertulias (activité récurrente co-organisée et co-animée avec l'asbl PICOL).....	33
3.1.4. <i>Logement et habitat</i>	33
3.1.4.1. Les réunions récurrentes du groupe « potagers Strauwen »	33
3.1.4.2. Les investig'acteurs du Square.....	35
3.1.5. <i>Mise en réseau</i>	37
3.1.5.1. Participation aux rencontres et actions de la Coordination Sociale de Laeken	37
3.2. DES OBJECTIFS ATTEINTS.....	39
3.2.1. <i>Analyse et commentaires sur les objectifs auxquels nous avons répondu</i>	39
3.2.2. <i>Analyse et commentaires des problématiques 2021</i>	43
3.2.3. <i>Enjeux, défis et points d'attention pour 2022</i>	45

3.3. ANALYSE DES PRATIQUES DE TRAVAIL SOCIAL COMMUNAUTAIRE	46
IV. COMMENTAIRES / SUGGESTIONS	48
4.1. CINQ ACTIONS PRIORITAIRES EN 2021	48
4.2. MOYENS MIS EN ŒUVRE	48
4.3. RECOMMANDATIONS 2021	49

0. IDENTIFICATION DU PCS

PERSONNE DE CONTACT

GERSTMANS Lorraine
0492/97.85.89
lorraine@picol.be

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Coordination

GERSTMANS Lorraine
0492/97.85.89
lorraine@picol.be

Comptabilité / support administratif

BEN MOHAND Samira
02/675.05.95
admin@picol.be

CO-SIGNATAIRES DE LA CONVENTION PCS 2021 – 2025

- **Partenariat, Intégration, Cohabitation Laeken (PICOL) asbl**
Boulevard E. Bockstael, 160
1020 Bruxelles

BARBÉ Carole, coordinatrice
c.barbe@picol.be
0475/74.62.36
02/675.05.95

- **SISP le Foyer laekenois représentée par l'asbl Cité Modèle**
Square Prince Léopold, 10
1020 Bruxelles

DUMEUNIER Marie-Noëlle, gestionnaire
md@cmw.brussels
0483/72.19.71

- **SLRB**
Avenue de la Toison d'Or, 72
1060 Bruxelles

Direction générale : Yves LEMMENS & Dorien ROBBEN
Direction Action Sociale : Catherine GROSJEAN
Référent PCS Léopold : Abderrahim CHERKÉ

INFRASTRUCTURE

PCS Léopold
Square Prince Léopold, 49/2
1020 Bruxelles

MOYENS FINANCIERS

SLRB (subside annuel 2022) : 74 048,97 euros

I. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

1.1. Le PCS Léopold : présentation des co-signataires locaux

Le PCS Léopold se situe autour du Square Prince Léopold à Laeken. Il est le résultat d'un partenariat entre la Société de Logements de la Région Bruxelloise (SLRB), la Société Immobilière de Service Public « Le Foyer laekenois » et l'asbl Partenariat Intégration Cohabitation à Laeken (PICOL). L'asbl PICOL – qui agit depuis plus de vingt ans pour la revitalisation de Laeken – coordonne le Projet de Cohésion Sociale Léopold depuis sa création, en 2004. Au quotidien, la personne déléguée par la SISP dans le suivi des actions et projets portés par le Projet de Cohésion Sociale Léopold est la gestionnaire de l'asbl Cité Modèle, service social de la SISP.

1.1.1. L'asbl PICOL, Partenariat Intégration Cohabitation à Laeken

L'association est née début des années nonante de la volonté de citoyens actifs dans le quartier ; ils proposent un plan d'action à la coordination sociale existante (le Plan Global de Revitalisation) et en deviennent les animateurs et pilotes. En 1995, le PICOL se dote d'une personnalité juridique et devient association sans but lucratif pour réunir autour de lui des petites associations (le GESL, Maison Mosaïque, le Colombier, Entraide Bruxelles). C'est en tant qu'association faîtière de ces dernières que le PICOL devient l'interlocuteur des pouvoirs publics, notamment pour l'accès au PIC (devenu le décret de Cohésion sociale en 2006).

En 2004, un partenariat sous forme de convention a été élaboré entre deux Sociétés Immobilières de Service Public de Laeken (le Foyer laekenois et LOREBRU) et l'asbl PICOL ASBL pour reprendre le Projet de Cohésion Sociale Léopold. L'asbl PICOL collaborait déjà, à l'époque, avec l'asbl Cité Modèle, service social de la SISP. Un des objectifs majeurs du PICOL a donc été d'intégrer les habitants du quartier Square P. Léopold, et les services existants dans la dynamique des synergies mises en place dans le quartier depuis 1993. En 2008, le PICOL est reconnu par la FWB comme organisation d'éducation permanente.

En 2020, l'asbl PICOL dépose sa candidature à l'appel à projets PCS lancé par la SLRB, afin de poursuivre son travail dans le cadre du PCS Léopold. Au terme de cette procédure, elle se voit à nouveau confier, pour une période conventionnée de cinq années, la gestion du Projet de Cohésion Sociale laekenois. À partir de 2019, se dissout progressivement le partenariat privilégié avec quelques associations et apparaît un renforcement du rôle et des missions de la Coordination Sociale de Laeken donnant le jour au projet CAPLA, le futur « Coin des Associations et Partenaires Laekenois en Action », un lieu de formation, d'échanges de pratiques, de documentation et de célébration destiné à soutenir les différentes associations laekenoises membres de la CSL.

L'objectif général du PICOL est de construire et ouvrir, dans le quartier, des espaces permettant l'expression, la création de collectifs, le développement du pouvoir d'agir, des capacités d'analyse et d'interpellation vers une société plus juste et équitable.

L'article 3 des statuts du PICOL précise que « L'association a pour but général de contribuer au développement global du quartier de Laeken centre et développer des synergies entre les différentes organisations présentes sur le terrain. Elle a pour but particulier de développer toute action de lutte contre l'exclusion sociale et culturelle en favorisant une meilleure cohésion sociale ainsi qu'une meilleure cohabitation entre les différentes communautés, cultures et générations. L'action se développe et se structure en synergie avec les autres membres du réseau associatif laekenois ».

Cet objectif est poursuivi au travers d'actions pouvant être subdivisées en deux volets : le volet de travail avec les habitants laekenois (reconnaissance en éducation permanente et PCS Léopold) ainsi que le volet de travail avec les travailleurs de Laeken, au travers du rôle de pilotage de la Coordination Sociale de Laeken (CSL), plateforme réunissant entre 60 et 80 associations actives dans le quartier.

L'action du PICOL s'adresse aux familles du quartier, familles populaires, hommes, femmes, jeunes et enfants. Dans ses actions, groupes de réflexion, de parole, actions de cohésion sociale ou d'éducation permanente, le PICOL réunit une base de quelques 120 personnes régulières et a une capacité de mobilisation lors d'événements publics de quelques 700 personnes (tel la Fête de la Soupe ou la Fête des Lumières).

Parmi les actions phares du PICOL, on retrouve : l'organisation et l'animation de « TERTULIAS » : des espaces de parole, réunissant travailleurs et habitants autour de débats portant sur les préoccupations des familles ; le soutien à la création et l'accompagnement de divers comités d'habitants laekenois ; l'action « carrefour des locataires », mise en lien des locataires du Foyer laekenois de différents sites (Mellery, Cité Modèle, Quartier Nord et Square Prince Léopold) et soutien dans leurs interpellations collectives communes ; les ateliers numériques ; la Fête de la Soupe ; la Fête des Lumières (cf. suite de ce document).

La particularité du PICOL étant que l'association travaille sur de nombreux sites du Foyer laekenois au-delà de l'action du PCS Léopold : au Mellery (organisation du marché), à la Cité Modèle. L'asbl travaille et collabore donc déjà régulièrement avec le service social du Foyer laekenois sur d'autres projets que ceux portés par le PCS.

1.1.2. La SISP, le Foyer laekenois et l'asbl Cité Modèle

1.1.2.1. Bref historique – Asbl Cité Modèle

Soucieux d'assurer un accompagnement social de proximité à son public, le Foyer Laekenois a décidé en 1997 de créer une structure externalisée : l'ASBL Cité Modèle. En date du 2 décembre 1998, l'ASBL Cité Modèle vit donc le jour pour assumer les missions de type social auxquelles sont confrontées les Sociétés Immobilières de Service Public (SISP). L'accompagnement social individuel des locataires et candidats-locataires couvre un large éventail de missions. Celles-ci peuvent se résumer comme suit :

- Informer le locataire sur les questions relatives au logement occupé ;
- Aider dans les démarches administratives (factures diverses, mutuelle, impôts, etc.) ;
- Instruire le locataire sur ses droits et devoirs ;
- Orienter vers des services spécifiques (aide familiale, insertion socioprofessionnelle, médiation de dettes,...).

1.1.2.1. Missions et actions phares

Au-delà des missions sociales individuelles, l'ASBL Cité Modèle s'implique, depuis sa création, dans l'organisation d'actions collectives avec la collaboration éventuelle de différents partenaires associatifs locaux. Les animations menées visent à renforcer la cohésion sociale, à susciter l'initiative et à responsabiliser chaque citoyen en vue d'améliorer son cadre de vie et développer le vivre-ensemble.

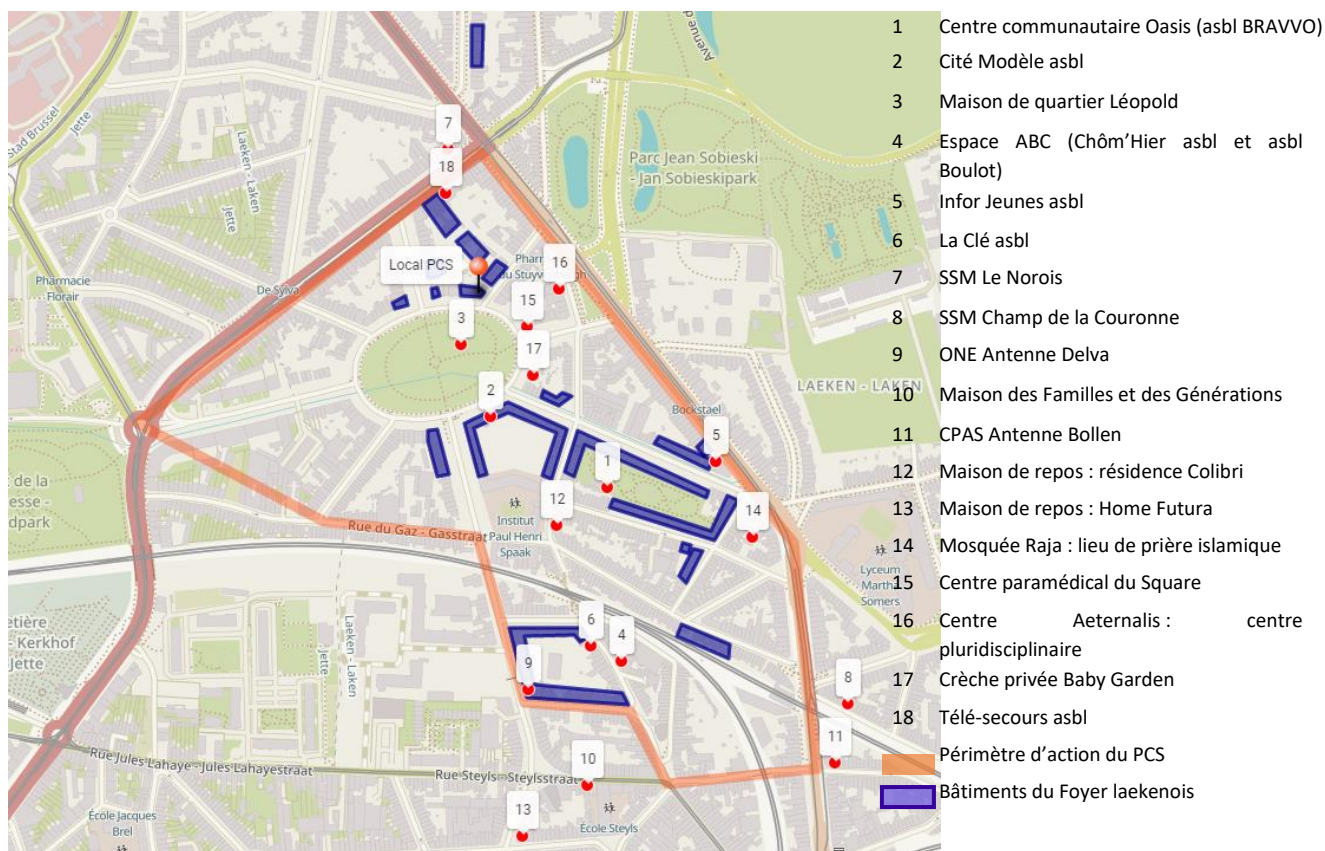
Rassembler et créer du lien sont les objectifs premiers poursuivis par la cellule Actions collectives.

Les deux projets phares de 2021 :

- Quartiers d'été : Parasols et transats accueillent les habitants pendant les mois d'été. Différentes animations sont proposées (ateliers conte, animations pour les enfants, activités sportives, activités karaoké, ateliers avec des matériaux de recyclages,).
- Construction d'un Four à pain : un four à pain communautaire sera accessible à l'ensemble des habitants de la Cité Modèle. Ce projet a pu se concrétiser en 2021 par la construction des fondations. Les dernières finitions sont reportées à 2022, année où ce four pourra être inauguré. Une première fournée est prévue pour mai 2022.

1.2. Le territoire d'action du PCS Léopold : acteurs, enjeux et publics

Le PCS Léopold travaille sur un périmètre qui s'étend sur environ deux hectares. Il est délimité par les rues : Fineau, Emile Delva, Jean-Heymans, le boulevard De Smet De Naeyer, le boulevard Emile Bockstaël et la rue Stevens Delannoy. Le Foyer laekenois a en effet, sur le territoire, 777 logements répartis en 124 bâtiments. Le site est donc très large : les différents logements sont éparpillés sur plusieurs centaines de mètres.



Le périmètre du PCS Léopold se situe dans la commune de Bruxelles-ville, et plus spécifiquement Laeken. À l'échelle de la région bruxelloise, on peut également le situer aux abords du « croissant pauvre » de la ville de Bruxelles : zone densément peuplée et concentrant les populations bruxelloises les plus défavorisées de la région bruxelloise.

Le quartier entourant le Square Prince Léopold comporte plusieurs types de bâti, témoignant de la diversité des classes socio-économiques se côtoyant dans le quartier depuis plusieurs décennies. On y retrouve notamment des maisons bourgeoises, situées autour du Square Prince Léopold, ainsi que du bâti témoignant de plusieurs stades de construction du logement « bon marché » dans les rues encerclant le square. On retrouve ainsi, dans les rues encerclant le Square Prince Léopold, des immeubles de logements sociaux assez bas – trois ou quatre étages maximum – ainsi que d'anciennes maisons ouvrières devenues aujourd'hui des logements privés.

Plusieurs grands projets urbanistiques ont lieu dans / aux alentours du périmètre d'action du PCS Léopold : le site Vandergoten ; le site Pierreries ; le projet Hippodrome. Ces projets d'ampleur totaliseront à terme plus de 1000 nouveaux habitants dans ou aux alentours du périmètre PCS. Le quartier Léopold sera fatalement impacté par les chantiers à venir. Des changements et nouveaux enjeux vont naître, en termes de sociologie de la population, de densification de la population, d'offres commerciales nouvelles, de hausse des loyers des logements privés et du foncier.

Parmi les enjeux du territoire propres à la gestion des logements du Foyer Laekenois, répartis en 124 bâtiments sur le territoire du Projet de Cohésion Sociale Léopold, nous pouvons souligner des réalités et problèmes très divers propre à chaque îlot.

Ainsi, le complexe s'articulant autour des rues Charles Ramaekers, Alfred Stevens, de Ter Plast et du Siphon est le patrimoine en moins bon état du quartier. Beaucoup de matériaux datent toujours de la construction des bâtiments, dans les années 1920. Des rénovations ont eu lieu dans les années 80, mais les problèmes structurels refont surface ces dernières années : parmi les problématiques fréquemment soulignées par les habitants, nous retrouvons les problèmes d'isolation thermique, les problèmes d'isolation acoustique, les problèmes d'humidité (condensation, moisissures, champignons,...) et d'installations vétustes, les problèmes généraux d'entretien du bâtiment et le problème des nuisibles tels des pigeons, des rats et / ou des souris omniprésents dans les bâtiments et aux alentours.

En outre, Laeken-centre se différencie des autres sites du patrimoine du Foyer Laekenois par l'abondance d'espaces verts. Le quartier bénéficie, en effet, de nombreux parcs et jardins intérieurs. Ces derniers sont lovés au centre de plusieurs ensembles d'immeubles. Ces cadres de verdure sont généralement source de multiples conflits. Les usagers sont essentiellement de jeunes enfants. Les rez-de-chaussée sont occupés majoritairement par des personnes âgées vu que les immeubles de ce site ne comportent généralement pas d'ascenseurs. Ces deux générations sont en confrontation directe au niveau de leur besoin, les premiers sont en demande d'un espace où se défouler, les seconds sont en attente de quiétude et de calme.

Le partenariat entre l'asbl Cité Modèle et l'asbl PICOL, sous la forme du Projet de Cohésion Sociale Léopold, s'articule ainsi autour de ces deux réalités : l'occupation des îlots (potagers Strauwen) et les relations entre habitants au Foyer laekenois, notamment concernant la communication et les problèmes de bâti (action Carrefour des locataires). Des collaborations plus ponctuelles autour d'événements ou actions plus festives, favorisant différentes formes de mixité dans le quartier

(socio-économique, interculturelle et intergénérationnelle) ont également vu le jour ces dernières années (Fête du Square, Jeudis en Fête, etc.).

1.3. Des collaborations avec des acteurs locaux en 2021

- ASBL Cité Modèle (service social du Foyer laekenois)
- ASBL PICOL (Partenariat Intégration Cohabitation Laeken)
- Brusseau
- Collaborations artistiques : compagnie de la Sonnette + Manzh (artiste Slam) et Dan-T
- New Brussels asbl
- Médiation sociale – asbl BRAVVO
- Médiation locale – asbl BRAVVO
- Centre communautaire Oasis – ASBL BRAVVO
- MIKS – d’Broej
- Convivence
- Planning familial de Laeken
- Maisons de quartier de la Ville de Bruxelles
- Service de santé mentale Champ de la Couronne
- Service de santé mentale Le Norois
- ONE
- Infor-jeunes

Pour ce qui est du travail en réseau, nous participons à la Coordination Sociale de Laeken (CSL) animée par le PICOL. Il est possible de consulter une liste reprenant la majorité des membres de la CSL sur le site internet www.picol.be. Des actions et des réflexions suivies sont menées au sein de comités d’action, avec, en trame de fond, la Plan Global de Revitalisation de Laeken.

II. ENCADREMENT / SOUTIEN

2.1. Comités de suivi locaux

Ces comités sont indispensables pour la tenue et la bonne gestion du PCS Léopold. Ces rencontres permettent également de garder un lien avec la SISP et de la tenir au courant des activités et projets en cours. L'espace permet également d'échanger sur les difficultés rencontrées lors du travail de terrain de première ligne que suppose le dispositif PCS, ainsi que de pointer certaines problématiques et dysfonctionnements récurrents. Cet espace est important et nous permet de construire ensemble des pistes de solutions aux problématiques et besoins soulignés par les locataires du Foyer laekenois. L'année 2021 a marqué le retour de la SLRB au sein des comités.

Nous avons eu trois comités de suivi locaux en 2021. Ces derniers ont eu lieu aux dates suivantes :

Comité de suivi local dont l'ordre du jour abordait principalement le plan d'action 2021	Lundi 25 janvier 14H – 16H30 SISP et asbl
Comité de suivi local dont l'ordre du jour abordait les changements dans l'équipe du PCS Léopold, le rapport d'activités 2020, l'organisation de la forme et des contenus des comités de suivi local prochains, un bref aperçu des actions PCS actuelles et un focus sur l'action « potagers », en partenariat entre la SISP et le PCS	Jeudi 25 mars 14H – 16H30 SISP, SLRB et asbl
Comité de suivi local dont l'ordre du jour abordait un retour sur les actions des derniers mois 2021, les défis et difficultés rencontrées, notamment en été, et focus sur le plan d'action 2022. Nous en avons également profité pour planifier les comités de suivi de l'année 2022.	Jeudi 24 novembre 14H – 16H00 SISP, SLRB et asbl

2.2. Formations suivies

Les formations suivies par les travailleurs sociaux communautaires de terrain au PCS sont les suivantes en 2021 :

Présentation de la nouvelle convention et du plan d'action 2021 par la SLRB en vidéoconférence	Lundi 18 janvier 2021, 14H – 16H30
Processus collectifs et crise sanitaire : comment réinventer ses pratiques sociales de terrain, échange de pratiques, FeBul	Jeudi 11 mars 2021, 10H – 12H
Formation sur l'histoire et la méthodologie du « Voir Juger Agir », Léopold Vereecken	Lundi 22 mars 2021, 10H – 13H
Formation FeBul sur le diagnostic local	Jeudi 01 ^{er} avril 2021, 09H – 12H30
Présentation du nouveau plan d'action par la SLRB en vidéoconférence	Mardi 14 décembre, 14H30 – 17H

Le peu de participation aux formations FeBul cette année s'explique par l'absence de la coordinatrice entre le mois de mai et d'octobre, moment où ont eu lieu une majorité des formations.

2.3. Supervisions

Toute l'équipe de l'asbl PICOL a connu un accompagnement formatif et méthodologique par l'asbl Collectiv-a. Plusieurs thématiques ont été abordées lors des six journées entières de rencontres avec la formatrice.

Première rencontre avec la formatrice de Collectiv-a / évaluation des besoins de l'équipe et des thématiques de formation.	Mardi 16 février 14H – 16H30
Evaluation des projets et fonctionnement collectif	Vendredi 12 mars 09H – 17H
Travail sur le sens du travail social et la raison d'être de l'ASBL	Vendredi 19 mars 09H – 17H
Travail sur les réunions, les feedbacks et la communication dans l'asbl	Mardi 23 mars 09H – 17H
Travail sur les mandats et les prises de décisions dans l'équipe	Jeudi 22 avril 09H – 17H
Travail sur les mandats et les prises de décisions dans l'équipe	Vendredi 23 avril 09H – 17H
Clôture du travail sur les mandats, sur la communication dans l'asbl et évaluation des formations	Mercredi 05 mai 09H – 17H

2.4. Accompagnement méthodologique

Une réunion entre la coordination du PCS Léopold et le responsable de l'accompagnement des PCS à la FeBul a eu lieu le mardi 26 octobre 2021. Cela a permis de s'actualiser sur les nouveautés PCS ainsi que faire part des différents enjeux et difficultés de terrain et méthodologiques rencontrées.

2.5. Assemblée plénière

Nous n'avons malheureusement pas pu participer à l'assemblée plénière du 12 octobre 2021 (pour cause de maladie).

2.6. Collaborations locales et régionales

- Asbl Cité Modèle : partenariat autour des réunions potagers de l'ilot Strauwen ; partenariat autour de l'action « Carrefour des locataires » ; discussions régulières sur les problématiques du quartier (entre différents acteurs : travailleurs sociaux collectifs, chargés de projets et assistants sociaux) durant et en-dehors des Comités de suivis locaux, partenariats et soutien mutuel ponctuel sur différents projets.
- ASBL Picol : partenariat autour des projets « carrefour des locataires » et la Fête des Lumières 2021, où le PCS a pris une part plus importante cette année.
- Maison de quartier Léopold : collaborations autour des ateliers jeunes d'été ainsi que certains ateliers créatifs de la Fête des Lumières 2021. Nous avons ainsi pu occuper l'espace de la Maison de Quartier. L'animation était portée par le PCS Léopold.

- Service de Santé Mentale Champ de la Couronne : réunions entre asbl PICOL, asbl Cité Modèle, PCS Léopold et SSM sur les réalités COVID et l'impact sur la santé mentale des habitants ; réflexions plus théoriques sur les défis créés pour les travailleurs sociaux de première ligne. Ces réunions ont donné lieu à des ébauches de partenariats futurs mais qui n'ont pas « pris » en 2021.
- Brusseau : début d'une discussion sur un éventuel partenariat au-travers du projet de rénovation du potager de l'ilot Strauwen
- Collaborations artistiques : compagnie de la Sonnette (Fête des Lumières) ; Manzh (artiste Slam) et Dan-T (artiste graff) pour les ateliers « jeunes » en été
- New Brussels asbl : pour les ateliers jeunes de l'été
- MIKS – D'broej asbl : pour la collaboration autour des ateliers jeunes de l'été
- Centre communautaire Oasis : pour l'utilisation de leur local lors des réunions de l'action « Carrefour des locataires » ainsi que leurs témoignages pour le diagnostic local 2022.
- Médiation locale de BRAVVO : réunions concernant un projet de mise en réseau des acteurs associatifs autour de conflits de voisinage dans le quartier. Le partenariat, demandé explicitement par BRAVVO, s'est vu mis à mal vu l'absence prolongée de la travailleuse l'ayant lancé.
- Médiation sociale de BRAVVO : partenariat autour du projet « Carrefour des locataires »
- Planning familial de Laeken : soutien aux habitants d'un immeuble en procès contre le foyer laekenois. Aide à la collecte d'informations juridiques concernant les droits et devoirs.
- Convivence asbl : renvoi de nombreux habitants vivant dans des appartements privés insalubres dans le quartier lors des permanences individuelles.
- Infor-jeunes : pour leurs témoignages dans le cadre du diagnostic local 2022
- Service de Santé Mentale Le Norois : pour leurs témoignages dans le cadre du diagnostic local 2022
- ONE : pour leurs témoignages dans le cadre du diagnostic local 2022

2.7. Autres

2.7.1. Les réunions d'équipe de l'asbl

L'équipe du PICOL se réunit chaque mercredi matin. Ces réunions sont l'occasion de penser, planifier et organiser concrètement les actions et événements communs. Elles permettent également de prendre de la hauteur, discuter et réfléchir collectivement aux situations problématiques

rencontrées chaque jour ainsi que trouver des pistes de solution pour y pallier.

Ces réunions sont indispensables au bon fonctionnement de l'équipe. Elles permettent de faire lien entre le pôle PCS, le pôle éducation permanente et CSL de l'asbl. Les réunions permettent d'évaluer ensemble les processus de chaque action développée avec les habitants du périmètre.

2.7.2. Rencontre avec différents acteurs du quartier dans le cadre du diagnostic local 2022

Ces rencontres avec différents acteurs ont permis de croiser les regards sur les réalités du quartier. Elles nous ont permis de tisser un lien entre le PCS et d'autres acteurs du foyer laekenois parmi les assistants sociaux de l'asbl Cité Modèle, une membre du service technique, échanger sur les vécus avec d'autres acteurs associatifs comme des travailleurs du centre communautaire Oasis ou de la maison de quartier Léopold.

2.7.3. Les réunions inter-associatives

Tant la coordinatrice du Projet de Cohésion Sociale Léopold que la coordinatrice de l'asbl PICOL se sont rendues aux assemblées générales des associations porteuses de Projets de Cohésion Sociale. Il nous semble important de participer à ce groupe pour diverses raisons : cela permet tout d'abord de réfléchir à notre pratique, pouvoir échanger sur les questionnements de fond ainsi que les problématiques rencontrées sur les différents quartiers. Ces réunions permettent également de comprendre et se saisir des enjeux historiques et actuels du dispositif (en 2020 : nouvelle convention PCS, appel à projets, etc.). Enfin, la collectivisation des observations et analyses permet également de parler d'une voix commune et ainsi entamer un dialogue constructif avec les SISP et la SLRB (en termes d'évaluation du dispositif, de la nouvelle convention, des objectifs PCS, des critères et indicateurs, etc.); tout cela en veillant à placer, au centre des discussions et des décisions, les besoins de nos publics.

Nous avons participé à quatre AG sur les 6 organisées dans le courant de l'année 2021 aux dates suivantes :

Jeudi 14 janvier 2021 10H – 13H
Jeudi 22 avril 10H – 11H
Mardi 16 novembre 2021 10H – 13H
Jeudi 09 décembre 2021 10H – 13H

2.7.4. Divers

Nous aimerions souligner qu'en 2021, beaucoup de temps et d'énergie a également été consacré :

- À l'écriture des différents rapports et, en amont, aux différentes séances d'informations et de formation pour comprendre les nouveaux canevas (formations FebUI, séances d'infos de la SLRB). Le fait d'être dans une année « charnière » complique en effet la tâche de rédaction des rapports. Dans le cadre du PCS Léopold, cela a parfois compliqué, en 2021, la continuité de certaines actions vu que la coordinatrice était seule pendant ces périodes. Le temps passé à l'écriture est donc un temps perdu sur le terrain.

- À l'accueil d'un stagiaire assistant social de l'Institut Cardijn à Louvain-la-Neuve. Le stage a eu lieu entre octobre 2020 et mai 2021 à raison d'un ou deux jours par semaine en moyenne, ainsi que certaines semaines complètes. L'accompagnement et l'intégration de ce stagiaire dans les actions PCS s'est révélée extrêmement complexe et davantage chronophage que nous le pensions.
- À l'accueil et la formation d'un nouvel animateur ACS dans l'équipe PCS durant les mois d'avril et mai 2021. La transmission des actions et projets en cours a également pris du temps, vu le départ imminent de la coordinatrice en congé de maternité.

III. AUTO ÉVALUATION : DESCRIPTION ET ANALYSE

3.1. Des actions réalisées (et non réalisées)

3.1.1. Liens entre habitants

3.1.1.1. Ateliers déco-récup

Description et déroulement

Habituellement, le groupe se réunit une fois par semaine (ou plus selon les besoins) afin de créer des décorations à base de matériaux de récupération pour les différents événements ayant lieu à Laeken.

En 2021, comme en 2020, au regard des mesures sanitaires et de l'étroitesse de notre local, les réunions du groupe n'ont pas été formalisées afin d'éviter d'être trop nombreux dans le local simultanément. Cependant, les dames du « groupe noyau » - qui s'est d'ailleurs élargi à 6 – 7 habitantes régulières – ont profité des moments de permanences individuelles pour continuer certaines de leurs créations. Cette spontanéité à « créer » a percolé sur d'autres habitants et de nombreux ateliers créatifs improvisés ont eu lieu dans le local PCS en 2021 (cf. point suivant de ce rapport).

À partir d'octobre 2021, les ateliers ont davantage été formalisés autour de la préparation de la Fête des Lumières 2021. Cela a permis de souder à nouveau le groupe autour d'un projet commun. Nous avons en outre pu jouir de l'espace de la Maison de quartier Léopold pour trois dates (cf. point ci-après « ateliers créatifs »), ayant permis d'élargir l'atelier à plus de 4 – 5 personnes simultanément.

Le groupe s'est ainsi réuni en moyenne une fois par semaine (ou plus selon les besoins) entre janvier et mars 2021 afin de décorer des chapeaux pour l'événement « March' à ton aise » dans les Marolles, pour l'asbl Nativitas, puis entre octobre et décembre 2021 afin de préparer le bout de parade du PCS pour la Fête des Lumières 2021. À partir de ce moment, les ateliers ont été plus fréquents afin de continuer les créations pour la Fête des Lumières 2021.

Objectifs

Favoriser les dynamiques participatives

- Préserver, créer et enrichir les liens sociaux
- Contribuer à l'ouverture et au décroisement des quartiers
- Favoriser la mixité interculturelle, intergénérationnelle, sociale et de genre
- Soutenir une dynamique participative au sein du quartier

En plus de ces objectifs généraux, nous pouvons affirmer que ce groupe permet également de...

- Valoriser les compétences des habitants
- Rompre l'isolement
- Favoriser la participation de nouveaux habitants
- Créer des espaces d'expression démocratique
- Valoriser, intégrer et renforcer les ressources et capacités des habitants

Effets attendus sur le plus long terme

- Organiser la rencontre, entretenir et consolider les liens sociaux entre les habitants
- Organiser la rencontre, entretenir et consolider les liens sociaux entre les habitants et l'équipe PCS

Forces et faiblesses

Une des forces de ces ateliers est qu'ils sont l'occasion de parler des préoccupations ou analyses en ce qui concerne le quartier. En effet, le fait de « faire quelque chose » permet souvent de délier les langues et de parler plus ouvertement de ses expériences, représentations et observations. Les discussions informelles qui y naissent sont le reflet des enjeux du quartier, et permettent ainsi de nourrir le diagnostic local et / ou d'impulser de nouvelles actions.

Les ateliers du groupe déco récup' permettent également de sensibiliser une plus large part de la population aux enjeux écologiques (consommation alternative, circuits courts, obsolescence programmée). La renommée du groupe nous permet de récupérer beaucoup d'objets et matériaux auxquels les voisins et autres habitants du quartier ne trouvent plus d'utilité. Les personnes s'impliquant dans le groupe déco-récup' sont très engagées dans le quartier, ainsi que dans les réseaux bruxellois de récupération.

Au niveau des faiblesses, le groupe semble avoir eu du mal à formaliser un espace et un moment pour le déroulement des ateliers : ces derniers ont eu lieu de manière très spontanée à des moments divers et variés. Cela a permis notamment de faire lien avec les ateliers créatifs. Le local PCS était donc régulièrement un lieu de création diverse. Cela a été très bien vécu par les habitants « habitués » mais il a du coup été beaucoup plus difficile d'entamer de la mobilisation quant à ces ateliers vu leur spontanéité.

En outre, les analyses et réflexions qui en naissent, n'étant pas formalisées, ne percolent pas au-delà de cet espace de rencontre. Il pourrait être intéressant de réfléchir à un outil de transmission des analyses et débats ayant lieu dans ce groupe.

Encadrement

Les ateliers sont encadrés par la coordinatrice du PCS. Les membres sont toutefois très autonomes dans leur organisation, la gestion du local et du matériel à disposition.

3.1.1.2. Ateliers créatifs

Description et déroulement

Il avait été projeté, pour l'année 2021, de travailler en partenariat avec la nouvelle Maison de Quartier Léopold autour d'ateliers créatifs au sens large. L'idée était donc de réunir, une fois toutes les semaines ou une fois toutes les deux semaines, le mercredi après-midi, des habitants de tout âge autour d'un média créatif : théâtre, danse, dessin, écriture, bricolage, radio,... Ces ateliers n'ont finalement pas pu avoir lieu dans la forme qui avait été imaginée à cause de contraintes horaires et

sanitaires plus strictes dans le cadre des Maisons de Quartier de la ville de Bruxelles. Le partenariat n'a donc pas pu se développer comme il était prévu. Cependant, comme expliqué précédemment, divers ateliers créatifs se sont spontanément créés et déroulés au sein du local PCS.

Ces ateliers ont ainsi été l'occasion de travailler avec des habitants sur diverses thématiques de manière indirecte, via l'expression : la frustration et les peurs liées à la pandémie, la journée de la femme, la Fête des Lumières,... Ils ont permis de détourner les discours incessants sur des sujets fort débattus comme la gestion de la pandémie ou les mesures en vigueur pour prendre du recul. Ils ont ainsi pris diverses formes : dessins, peinture, collages, écriture de textes, etc... Nous avons vu quel point l'outil créatif a été pertinent pour exprimer les difficultés directes et indirectes liées à cette période de pandémie.

Finalement, dans le cadre de la préparation de la Fête des Lumières 2021, nous avons pu jouir de l'espace de la maison de quartier Léopold afin de formaliser davantage trois espaces créatifs et de pouvoir accueillir une dizaine de personnes de tout âge : enfants, jeunes, adultes et seniors.

Atelier créatif autour de la préparation Fête des Lumières 2021 Locaux de la Maison de quartier Léopold	Mercredi 17 novembre 13H30 – 16H30
Atelier créatif autour de la préparation Fête des Lumières 2021 Locaux de la Maison de quartier Léopold	Jeudi 25 novembre 13H30 – 16H30
Atelier créatif autour de la préparation Fête des Lumières 2021 Locaux de la Maison de quartier Léopold	Jeudi 02 décembre 13H30 – 16H30

Objectifs

Favoriser les dynamiques participatives

- Préserver, créer et enrichir les liens sociaux
- Contribuer à l'ouverture et au décroisement des quartiers
- Favoriser la mixité interculturelle, intergénérationnelle, sociale et de genre
- Soutenir une dynamique participative au sein du quartier

En plus de ces objectifs généraux, nous pouvons affirmer que ce groupe permet également de...

- Valoriser les compétences des habitants
- Rompre l'isolement
- Favoriser la participation de nouveaux habitants
- Créer des espaces d'expression démocratique
- Valoriser, intégrer et renforcer les ressources et capacités des habitants

Effets attendus sur le plus long terme

- Organiser la rencontre, entretenir et consolider les liens sociaux entre les habitants
- Organiser la rencontre, entretenir et consolider les liens sociaux entre les habitants et l'équipe PCS

Forces et faiblesses

Tout comme les ateliers déco-récup' duquel ils sont nés, les ateliers créatifs ont spontanément émergé en réponse à une demande latente de « faire quelque chose », de se vider l'esprit, dans un contexte bien particulier de souffrance psychique et mentale et d'angoisses liées à la crise sanitaire et sociale subie ces deux dernières années. Ces ateliers ont permis de « dire autrement » les préoccupations ou juste de se vider la tête en créant. Ils ont énormément plu aux diverses personnes qui y ont pris part, et on permis de dynamiser un espace de permanences habituellement assez lourd, lieu de demande d'aides individuelles principalement.

Au niveau des faiblesses, nous pouvons regretter de ne pas avoir, par peur de devoir accueillir trop de monde simultanément dans les locaux, fait de mobilisation ou de « publicité » quant à ces moments créatifs de rencontre. Nous avons donc accueilli régulièrement entre 8 – 10 mêmes habitants, pas simultanément, en demande de lieu où explorer leur créativité. Cela a été très bien vécu par les habitants « habitués » mais ces moments n'ont pas pu être des lieux de mobilisation.

Nous regrettons également ne pas avoir gardé les créations réalisées durant ce moment (la plupart des personnes les ont reprises avec elle). Nous aurions pu témoigner de cette période au travers des diverses créations. Les créations réalisées pour la Fête des Lumières ont quant à elles déjà été démontées dès le début de l'année 2022.

Encadrement

Les ateliers ont été encadrés par la coordinatrice du PCS.

3.1.1.3. Permanences Info-Café

Description et déroulement

Les permanences « Info-Café » constituent habituellement un espace d'accueil ouvert une fois par semaine, de manière régulière : cette permanence a lieu tous les mardis matins, de 09H30 à 12H30. Ce lieu permet aux habitants d'exprimer leurs idées, leurs réflexions. Il se construit tel un espace de liberté de parole où n'importe quel habitant du périmètre pourra trouver une oreille attentive et bienveillante. Plusieurs thématiques et interrogations peuvent y être abordées, selon les demandes des habitants (administratives, logistiques ou autres). En filigrane, cet espace est destiné tant à la collecte de nouvelles idées, à l'impulsion de nouveaux projets et actions, qu'un lieu de partage d'expériences vécues. Cela permet de faire le lien, rompre l'isolement et éventuellement réorienter les habitants vers les structures institutionnelles, administratives ou associatives dont ils pourraient potentiellement avoir besoin.

En 2021, comme en 2020, cet espace de « permanences Info-Café » a été surexploité. Nous avons ainsi réalisé de moments de permanences allant de quatre à six demi-journées par semaine, en fonction des moments de l'année. Cette espace a été surexploité pour plusieurs raisons :

- Car les mesures sanitaires combinées à l'étroitesse de notre local ne nous permettaient plus d'accueillir plus de deux (max trois à certains moments d'évolution des règles) personnes simultanément. Nous n'avons pas pu officiellement organiser des réunions et

rencontres collectives ou communautaires dans notre local inadapté aux mesures. Afin d'assurer une présence physique sur le terrain, de continuer à voir les habitants durant les longs mois de pandémie, l'idée était donc d'ouvrir le local et de permettre d'y venir le plus librement et le plus souvent qu'ils le voulaient.

- Du côté de l'organisation des actions PCS, le contexte général d'incertitude et les changements réguliers dans les mesures ont vite découragé l'équipe quant à une projection dans des actions de plus long terme. Il était plus facile de gérer l'espace du PCS « semaine par semaine », sous forme d'un espace libre : libre dans les demandes qui y étaient formulées, dans la créativité qui pouvait y être développée, dans la parole ou le débat possible.
- Pour pouvoir répondre à certains besoins élémentaires qui n'étaient plus ou peu pris en charge par d'autres structures : besoin d'écoute, de présence, de communication, de regroupement, même en minuscule comité... Dans le même esprit, pour pouvoir retrouver des bribes de collectif en rencontrant d'autres visages, croiser certains de ses voisins au local, même en « tout petit » comité de trois ou quatre personnes.
- Pour pouvoir répondre à des besoins plus pratiques comme accéder à un téléphone fixe, à un ordinateur, à internet, trouver une information rapide
- Pour pouvoir collecter, traiter et / ou rediriger au mieux certaines demandes individuelles à caractère plus social (vers la SISF, le CPAS, etc.) et ce sans rendez-vous. En effet, de nombreux services, institutions et associations étaient fermées au public et ne fonctionnaient plus qu'en distanciel et / ou sur rendez-vous. Nous avons donc tenté de nous adapter à cette réalité en comblant ce manque par une omniprésence sur le terrain destinée à soutenir les gens dans leurs différentes démarches – ne serait-ce que pour contacter les différentes structures.
- Pour retrouver, finalement, un peu de légèreté dans un contexte très pesant en participant à une activité plus manuelle ou créative : dessin, collage, atelier créatif ou déco-récup' avec le matériel du PCS.

Cet espace de permanence est ainsi devenu un espace de « liberté » que chaque habitant pouvait s'approprier comme il le souhaitait. En 2021, voici ce qui a principalement émergé lors de ces moments « Info-Café » :

Des moments collectifs...

- Discussions nombreuses, sur différents sujets : les réalités du quartier, au travers de sondages et discussions impulsés par les travailleurs PCS. Nous avons ainsi réalisé plusieurs entretiens individuels et collectifs afin d'évaluer différents aspects du quartier : mobilité, espaces verts, propreté, services, infrastructures, image du quartier, réalité du logement pour locataires du Foyer laekenois, etc.
- Discussions nombreuses, lors de la semaine du 8 mars : sur la signification de « être femme », de son évolution. Collecte de témoignages et d'idées sur la famille et les relations de genre. Débat sur la répartition genrée des tâches (ménagères notamment)

dans les couples (tâches ménagères).

- Discussions sur l'actualité et la réalité COVID, principalement lors d'un changement de mesures, d'une difficulté personnelle rencontrée. Partage de vécus et d'expériences quotidiens (dans les trams, dans les bus, à l'hôpital, etc.)
- Accompagnement d'un collectif pour réunir des informations juridiques suite à un conflit entre habitants et Foyer laekenois : aide et renvoi vers une juriste gratuite du planning familial de Laeken, collecte d'informations sur les droits et devoirs, le fonctionnement de la justice de paix, etc.
- Discussions collectives sur des sujets d'actualité et / ou de société : sur les violences policières et écoute d'un podcast y étant consacré, ce qui a donné des échanges et débats autour de la thématique ; sur la place des signes religieux dans l'espace public ; sur les difficultés liées à l'organisation du secteur médical en Belgique à partir de témoignages concrets, etc.
- Espaces de jeux de société improvisés
- Discussions sur l'organisation pratique de certains événements : les activités d'été, la Fête des Lumières, etc.

Des moments plus individuels... Voici quelques demandes individuelles récurrentes qui nous ont été adressées :

- Aide / conseils quant à la rédaction de curriculum vitae
- Aide pour contacter / prendre rendez-vous avec le Foyer laekenois, le service social ou autres (problème de langue ou d'accessibilité au téléphone)
- Aide pour signaler un problème technique ou relationnel dans son immeuble (punaises de lit, lampe cassée, problème ou conflits de voisinage, etc.)
- Aide pour contacter ou prendre rendez-vous dans certains services, structures, institutions ou associations : CPAS, mutuelle, opérateurs téléphoniques, contrôle technique, SPF finance, SPF handicap, etc.
- Demandes d'impression, de scans, d'appels ou d'écriture de mails, pour différents acteurs (CPAS, SPF santé, SPF handicap, SPF finances, la douane belge, etc.)
- Demande d'utilisation de la ligne fixe du PCS pour contacter certains services ou institutions ; les délais d'attente étant très longs, certaines personnes ne pouvaient pas se permettre de rester en attente des heures durant.
- Nombreuses demandes d'aide pour la prise de rendez-vous vaccination COVID
- ...

Objectifs

Lien entre habitants...

- Préserver, créer et enrichir les liens sociaux
- Contribuer à l'ouverture et au décloisonnement des quartiers
- Soutenir une dynamique participative au sein du quartier
- Favoriser la mixité interculturelle, intergénérationnelle, sociale et de genre

Mais également pouvoir d'agir individuel !

- Informer, sensibiliser, outiller les habitants dans l'exercice de leur citoyenneté
- Créer des espaces d'expression démocratique
- Valoriser, intégrer et renforcer les ressources et capacités des habitants

Effets attendus sur le plus long terme

- Organiser la rencontre, entretenir et consolider les liens sociaux entre les habitants
- Organiser la rencontre, entretenir et consolider les liens sociaux entre les habitants et l'équipe PCS

Forces et faiblesses

Parmi les forces, nous pouvons citer :

- Que cet espace a été essentiel car il a permis de garder le lien avec les habitants
- La liberté qu'a permis cet espace a également permis aux habitants de se l'approprier comme ils l'entendaient et donc d'être acteurs de ce qui se passait au Projet de Cohésion Sociale : discussions, débats,ancements d'activités récréatives comme des jeux de sociétés, lancement d'activités créatives,...
- Les permanences, annoncées chaque semaine sur Facebook et par SMS à plus de 80 habitants du quartier, a permis de faire lien, même à distance. En effet, bien que certains habitants soient très rarement venus à l'Info-Café, ils ont exprimé, dès leur retour dans les activités plus formalisées, à quel point les messages hebdomadaires faisaient du bien. Le fait de savoir que « quelqu'un était là » était rassurant. Plusieurs habitants moins présents nous ont donc remercié vivement de cette omniprésence sur le terrain. La réception des messages, chaque semaine, contribuait à lui seul à réparer un sentiment d'abandon généralisé quant aux divers acteurs sociaux côtoyés. Nous n'avons quasi pas fait de télétravail, dans un contexte où pourtant il s'est généralisé. De nombreuses personnes nous en ont été reconnaissantes.

Parmi les faiblesses et difficultés, nous retrouvons :

- La collecte d'énormément de demandes simultanément (individuelles ou collectives) et ou des demandes difficilement « classifiables », mêlant plusieurs registres : demande d'aide

administrative, d'écoute, questionnement numérique simultanément. En ce sens, l'espace a parfois été difficile à gérer et coordonner seule.

- Espace « inégal » dans son appropriation par les habitants : nous avons dû, certains jours, demander à des habitants de quitter le local car nous étions trop nombreux, alors que d'autres demi-journées, nous n'accueillions qu'une ou deux personnes sur toute la matinée.
- Espace qui a été très fertile d'idées, de créations et de discussions, mais difficilement descriptible et transmissible dans un rapport comme celui-ci.
- Espace qu'il a été à un moment nécessaire de réduire, vu le retour d'actions plus régulières et formalisées. Ce recadrage dans le temps a été parfois peu compris des habitants habitués : l'impression étant que le PCS était moins souvent ouvert qu'auparavant.

Encadrement

La coordinatrice du PCS Léopold a géré seule cet espace entre janvier et mai 2021, puis entre octobre et décembre. Moins de gens sont venus aux permanences entre mai et septembre à cause d'un remplacement de la coordination et d'un manque de communication sur les horaires d'ouverture.

3.1.1.4. La Fête des Lumières

Description et déroulement

La Fête des Lumières est l'occasion annuelle de réunir les habitants laekenois autour de la célébration du rallongement des jours au moment du solstice d'hiver. Elle prend la forme d'une parade lumineuse qui éclaire l'obscurité, au sens propre comme figuré.

Cet événement a lieu fin décembre, mais se prépare concrètement dans les associations dès le mois de mai-juin. De nombreuses associations laekenoises participent à la parade et aux réunions préparatoires, bien que la coordination de la fête soit assurée par l'asbl PICOL.

Dès le mois d'octobre, des ateliers de création d'accessoires lumineux et de costumes s'ouvrent dans les différentes associations, notamment au sein du Projet de Cohésion Sociale. La perspective est de travailler son « morceau » de parade tant dans ses composantes pratiques (costumes, chars, luminaires, chorégraphies, fanfares...) que symboliques (questions de sens).

Cette année, le PCS a pris une grande place dans l'organisation, en partenariat avec l'asbl PICOL, de la parade dès lors que la Fête des Lumières s'est déroulée dans le quartier du PCS Léopold, le mercredi 22 décembre 2021, entre 16H30 et 19H. Cela a permis, au niveau du PCS, de refaire le lien avec les habitants du quartier. Afin de respecter les contraintes sanitaires en vigueur, elle a été découpée en trois parades distinctes.

Réunion d'organisation de la Fête des Lumières entre partenaires associatifs	Mardi 28 septembre, 13H30 – 15H30
Réunion d'organisation de la Fête des Lumières entre partenaires associatifs	Jeudi 21 octobre, 13H30 – 15H30
Stage, Fête des Lumières Rassemblement de tous les partenaires associatifs participant à la Fête des Lumières 2021. Un groupe d'artistes vient soutenir les habitants dans leurs créations pendant quatre jours. L'idée était de rassembler toutes les énergies et faire lien entre les différents participants de la Fête.	Du 01 au 04 novembre 2021
Réunion d'organisation de la Fête des Lumières entre partenaires associatifs	Mardi 07 décembre 2021 13H30 – 15H30
Collecte de matériel pour les ateliers créatifs FDL avec des habitants du quartier	Jeudi 04 novembre 2021, 13H – 14H30
Fête des lumières : jour J Défilé des trois parades lumineuses dans le quartier Square Prince Léopold et clôture de la parade en spectacle dans le square.	Mercredi 22 décembre, 16h30 – 19H

Objectifs

- Préserver, créer et enrichir les liens sociaux
- Contribuer à l'ouverture et au décloisonnement des quartiers
- Soutenir une dynamique participative au sein du quartier
- Favoriser la mixité interculturelle, intergénérationnelle, sociale et de genre
- Valoriser, intégrer et renforcer les ressources et capacités des habitants

Effets attendus sur le plus long terme

- Organiser la rencontre, entretenir et consolider les liens sociaux entre les habitants
- Organiser la rencontre, entretenir et consolider les liens sociaux entre les habitants et l'équipe PCS
- Amorcer, entretenir et consolider les échanges entre publics d'origines, d'âges et de genre et de milieux socio-économiques différents

Forces et faiblesses

Ce moment symbolique manifeste donc aussi la volonté des associations et des habitants de ne pas tomber dans le fatalisme et la morosité : il s'agit de souligner le pouvoir collectif d'agir – au-delà de toute appartenance culturelle et / ou générationnelle – pour reconstruire un avenir plus lumineux ; et ce, également, en permettant aux habitants de se réappropriier l'espace public de manière positive, même les endroits sombres.

Dynamique laekenoise devenue célèbre, elle permet d'investir de nombreuses personnes dans un projet commun, ainsi que de visibiliser les actions des associations du quartier.

Cette année, la Fête des Lumières a été une réelle force pour le groupe PCS : cela a permis de faire

lien entre les groupes s'investissant dans la préparation de la Fête. Cela faisait plus d'un an que le groupe Amis du Square n'était pas réuni au complet, notamment. Ce moment a fait lien entre toutes les personnes s'étant investies dans l'organisation de la Fête par petits groupes. Il s'agissait d'un réel moment de célébration de deux années très compliquées à vivre tant pour les habitants que les travailleurs en présence.

Il a été regretté par les habitants de ne pas avoir pu voir toutes les parades, vu qu'elle avait été divisée en trois groupes et trois moments. Les personnes ne se croisaient donc pas.

Encadrement

La coordination de la Fête des Lumières est réalisée par l'asbl PICOL. Cette année, les travailleurs PCS Léopold ont été très impliqués dans la coordination et la préparation de la Fête. La coordinatrice du PCS a, en outre coordonné, avec les membres du groupe déco-récup, les ateliers créatifs nécessaires à la parade.

3.1.1.5. La Fête du Square

La Fête du Square n'a pu avoir lieu en 2021 pour diverses raisons : difficulté et insécurité quant à la possibilité légale de pouvoir l'organiser au regard des mesures sanitaires en vigueur lors du printemps 2021 ; difficultés de partenariat à cause des règles et règlements propres à chaque structure en ce qui concernait les mesures sanitaires ; problème de ressources humaines dans les associations partenaires ; problème de ressources humaines au sein de l'asbl PICOL et du PCS Léopold. Ces difficultés seront davantage expliquées dans le point 3.2. de ce document (« Des objectifs atteints »).

3.1.2. Mixité

3.1.2.1. Les activités d'été

Description et déroulement

Les activités d'été sont nées du constat problématique de nombreux parents du quartier, interviewés dans le cadre du diagnostic local 2019, du manque d'activités à destination des enfants et jeunes dans le quartier. Dans cette optique, nous avons lancé, en 2019 et 2020, des activités pour tous lors des grandes vacances 2019 et 2020, à raison d'une fois par semaine. Très vite, ces activités ont rencontré un franc succès, dépassant le seul public des parents et de leurs enfants : s'y rencontrent et mélangent des publics très divers et de tout âge. Vu le succès connu par ces activités en 2019 et 2020, nous avons décidé de les relancer en 2021. L'idée étant de privilégier les activités en extérieur afin de respecter les mesures en termes de nombre de participants.

Les activités d'été visent à la fois le lien entre habitants et la création d'espaces de mixité intergénérationnelle et interculturelle (et de mixité sociale également), via l'organisation d'activités destinées à tous les publics : enfants, familles, seniors du quartier, qu'ils soient locataires sociaux ou pas.

En 2021, ces activités ont été prévues pour tout le mois de juillet, ainsi que pour les deux dernières semaines d'août. Cependant, nous avons rencontré de nombreuses difficultés nous ayant fragilisé dans l'organisation de ces activités. Seules trois après-midis ont finalement eu lieu sur les six prévues initialement.

Visite au Musée des migrations de Molenbeek	Mercredi 07 juillet 14H – 17H
Visite du musée des égouts de Bruxelles	Mercredi 14 juillet 14H – 17H
Activités en extérieur annulées (météo)	Mardi 20 juillet 14H – 17H
Journée d'excursion à Connectera (annulée à cause de inondations)	Mercredi 28 juillet
Atelier jeux de société au PCS	Mercredi 18 août 14H – 17H
Activité annulée au profit d'une activité « Jeunes » (cf. point suivant)	Mercredi 25 août

Objectifs

Espaces créateurs de mixité intergénérationnelle

Espaces créateurs de mixité interculturelle

Effets attendus sur le plus long terme

- Organiser la rencontre, entretenir et consolider les liens sociaux entre les habitants
- Organiser la rencontre, entretenir et consolider les liens sociaux entre les habitants et l'équipe PCS
- Amorcer, entretenir et consolider les échanges entre publics d'origines, d'âges et de genre et de milieux socio-économiques différents

Forces et faiblesses

Malgré que les quelques sorties organisées aient plu aux habitants, nous pouvons affirmer que ces activités ont globalement été un échec en 2021 pour diverses raisons : nous avons eu du mal à mobiliser des habitants autour de ces activités. Le nouveau travailleur PCS, récemment arrivé dans l'équipe et qui a repris la coordination du projet a éprouvé de nombreuses difficultés à créer des liens avec les habitants avant le départ de la coordinatrice en congé de maternité. Ce manque de lien et de reconnaissance mutuelle a fragilisé la participation des habitants « habitués ». L'énergie n'a pas été focalisée sur la promotion et la communication quant à ces actions. En outre, nous nous sommes rendus compte, à posteriori, qu'un problème de carte SIM avait empêché la transmission de SMS de mobilisation habituellement envoyés à une nonantaine d'habitants. Ainsi, plusieurs habitants n'ont même pas su que ces activités avaient lieu. Cette problématique a été renforcée par une très mauvaise météo n'ayant pas permis de « rebondir » et d'organiser des activités plus petites dans les espaces verts aux alentours du local du Projet de Cohésion Sociale Léopold.

Ainsi, ces activités, destinées à la rencontre entre publics divers et à la mobilisation de nouveaux publics n'ont pas eu l'effet escompté. Il sera important de repenser ces activités l'année prochaine.

Encadrement

- Un animateur ACS en charge de la coordination du PCS
- Une étudiante stagiaire

3.1.2.2. Les actions « jeunes » (nouveau par rapport au plan d'action 2021)

Description et déroulement

L'arrivée de l'animateur ACS au PCS est venu questionner l'absence de représentation d'un public « jeune » (12 – 18 ans) au PCS Léopold. Le défi est donc né de cette manière : l'animateur a pris en charge le lancement d'une phase de mobilisation de jeunes du quartier autour d'ateliers estivaux de graff' et de slam. De fin juin à fin août, plusieurs ateliers à destination d'un public « jeune » (14 – 20 ans) ont été proposés par le PCS Léopold. Ces ateliers « slam » et « graff » avaient donc pour fonction de mobiliser et de créer un lien avec un public quelque peu différent, que nous n'avons jamais réussi à toucher depuis l'existence du PCS.

Plusieurs jeunes sont venus à ces ateliers, qui ont eu lieu aux dates suivantes :

Atelier Slam	Vendredi 02 juillet 14H – 17H30
Atelier Graff'	Vendredi 09 juillet 14H – 17H30
Atelier Graff'	Vendredi 16 juillet 14H – 17H30
Réunion avec l'artiste Dan-T	Vendredi 23 juillet 14H – 16H
Excursion à l' <i>adventure valley</i> de Durbuy	Mercredi 25 août Toute la journée

La clôture de ces ateliers a été célébrée lors d'une excursion à Durbuy Aventure, demandée par les jeunes participants.

Objectifs

Espaces créateurs de mixité intergénérationnelle

Espaces créateurs de mixité interculturelle

Effets attendus sur le plus long terme

- Organiser la rencontre, entretenir et consolider les liens sociaux entre les habitants
- Organiser la rencontre, entretenir et consolider les liens sociaux entre les habitants et l'équipe PCS
- Amorcer, entretenir et consolider les échanges entre publics d'origines, d'âges et de genre et de milieux socio-économiques différents

Forces et faiblesses

Énormément d'énergie a été mise, en amont, à la création de lien avec certains jeunes du quartier présents dans l'espace public. Cette mobilisation a donc pris la forme d'un travail de rue pendant les mois de mai et juin. Nous avons, à ce moment, rencontré une difficulté de mobilisation quant à ce public, explicable par le fait qu'il y a finalement peu de présence, dans l'espace public, de jeunes potentiellement intéressés par ce projet. La mobilisation « en rue » a également été compliquée par une météo capricieuse. Un autre défi consistait à savoir comment toucher d'autres jeunes, ceux justement, qui ne sont pas visibles dans l'espace public.

Ensuite, bien que les ateliers se sont bien déroulés, les travailleurs PCS se sont vite confrontés à plusieurs difficultés :

- Difficulté de sortir les jeunes d'une logique consommatrice d'activités : ils sont venus aux ateliers, mais lorsque l'idée de se réunir au-delà de l'été a été évoquée, plusieurs jeunes ont arrêté de venir, car il n'y avait pas quelque chose de consommable / récréatif proposé.
- Difficulté à solidariser un groupe : plusieurs jeunes sont venus une fois, puis plus jamais. L'animateur PCS n'a pas réussi à « souder » un petit collectif. Cela s'est vu complexifié par le fait que beaucoup de ces jeunes sont partis au Maroc à un moment durant l'été – vu l'année et demi de confinement qui ne leur avait pas permis de retourner voir leur famille.
- Difficulté de partenariat avec les autres acteurs « jeunesse » du quartier, notamment BRAVVO (réticence à collaborer, l'impression de « marcher sur leurs plates-bandes »...)

À la fin de l'année 2021, nous nous sommes donc retrouvés face à un défi résumé en une question : comment mobiliser, tout d'abord, et puis encadrer sur le long terme, surtout, un groupe de jeunes vu nos moyens humains (équipe de deux) et en infrastructures (petit local) ? Cette question se pose d'autant plus que le départ de l'animateur ACS signe aussi l'obligation de « repartir de 0 » en ce qui concerne la mobilisation de jeunes dans le cadre du PCS Léopold. Nous nous questionnons donc, en 2022, quant à la pérennité de cette action.

Encadrement

- Un animateur ACS en charge de la coordination du PCS
- Une étudiante stagiaire
- Des artistes slam et graff en charge de l'animation artistique
- Collaboration avec la Maison de Quartier Léopold en ce qui concerne le prêt du local

3.1.3. Pouvoir d'agir

3.1.3.1. Les permanences « informaticien public » (activité récurrente)

Description et déroulement

Lors de nombreuses discussions sur les besoins et ressources du quartier avec des habitants, les membres du PCS Léopold se sont rendu compte qu'un des manques les plus formulés par les habitants était celui du peu de compétences en informatique. Face à ce constat, une permanence informatique individuelle a été lancée en juin 2019 sous le nom d'« informaticien public ». Cet espace, provisoire, a permis de dresser un état des lieux quant aux compétences numériques des personnes du quartier intéressées par la thématique ; il a également permis de prendre conscience des demandes et manquements à ce sujet ainsi que d'amorcer la création d'un collectif.

En 2020, nous avons décidé de redévelopper et allonger les permanences « informaticien public » vu les difficultés rencontrées par de nombreux habitants avec l'outil numérique. Cela s'est vu renforcé dans un contexte de pandémie où cet outil est devenu presque indispensable pour toute une série de démarches administratives. En 2021, nous avons continué de maintenir cette permanence à raison d'une matinée par semaine, tous les vendredis en matinée, entre 09H30 et 12H30, à quelques exceptions près (certaines séances ont dû être annulées ou postposées au jeudi matin).

Parmi les demandes les plus fréquentes formulées dans cet espace, nous retrouvons :

- De nombreuses demande d'aide pour prendre des rendez-vous « vaccination » en ligne
- De nombreuses demandes d'aide et de compréhension concernant l'application ITSME et l'accès à son Covid Safe Ticket.
- De nombreuses demandes concernant l'utilisation et le fonctionnement d'une / de boites mails sur smartphone. Des demandes d'aide et d'explications quant à l'écriture de mails
- Utilisation et fonctionnement des banques en ligne
- Aide et explication sur certains assistants vocaux sur smartphone
- Aide pour modifier / publier une vidéo sur Youtube
- Problèmes liés à l'utilisation d'une double carte SIM
- Transfert de documents / images entre un smartphone et un ordinateur
- Problèmes de notifications sur smartphone
- Aide pour compléter des documents en ligne
- Explications sur ce que sont les cookies, l'historique, etc. et à quoi cela sert

Objectifs

- Support pour l'accès à l'information
- Informer, sensibiliser et outiller les habitants dans l'exercice de leur citoyenneté.
- Valoriser, intégrer et renforcer les ressources et capacités des habitants.

Effets attendus sur le plus long terme

- Faciliter l'accès, la compréhension, l'analyse des informations et outiller les habitants dans l'exercice de leur citoyenneté.

Forces et faiblesses

Au niveau des forces, nous pouvons noter que cet espace a été précieux pour de nombreux habitants démunis face à la numérisation de toute une série de services. En outre, plusieurs outils ont été développés suite à une demande individuelle ; ces outils sont précieux et peuvent être retransmis à d'autres personnes. Parmi eux, nous retrouvons notamment un aide mémo PDF pour réaliser un virement en ligne, une fiche d'explication d'un téléphone à touche, une fiche mémo PDF pour l'importation de photos entre le smartphone et l'ordinateur portable et une fiche mémo sur la manière d'utiliser une clé USB.

Nous pouvons également observer que la liberté de l'espace permet de s'adapter rapidement aux besoins spontanés collectés.

Au niveau des faiblesses et / ou difficultés, nous pouvons souligner que la participation des habitants aux permanences est extrêmement aléatoire. En effet, de nombreuses personnes viennent pendant deux séances, puis plus personne ne vient à la suivante, ce qui requiert également de l'adaptation de la part de l'animateur. En outre, l'espérée prise de rendez-vous n'a pas du tout marché. L'absence de prise de rendez-vous fait qu'il est parfois difficile d'anticiper les demandes. Ainsi, nous ne sommes pas toujours en mesure d'y répondre. Plus encore, la plupart des habitants viennent avec des demandes au local à des moments aléatoires de la semaine. Le « cadrage » des permanences en un lieu et à un moment précis s'est révélé extrêmement compliqué.

Durant ces espaces, comme durant l'Info-Café, nous rencontrons une difficulté quant à l'entrelacement des demandes : la demande de soutien numérique est rarement unique. Elle se couple à une demande d'aide administrative, ou au minimum de compréhension administrative, parfois à une demande d'aide psychologique ou d'écoute plus générale des problématiques rencontrées.

Finalement, nous éprouvons parfois, avec certains publics très précarisés (qui ne parlent pas la langue, ne comprennent pas les démarches administratives), une difficulté à rester dans la pédagogie sans tomber dans le « faire à la place de ».

Encadrement

La coordinatrice PCS a géré la permanence de janvier à avril, puis d'octobre à décembre. L'animateur ACS a pris en charge « les permanences Informaticien Public » d'avril à octobre, lorsqu'il a été engagé.

3.1.3.2. L'action « carrefour des locataires » (co-animée et co-organisée avec l'asbl PICOL)

Description et déroulement

Au départ, des constats communs ont été posés par des groupes de locataires sociaux actifs dans différents quartiers (Cité Modèle, Square Prince Léopold via les groupes logements Heymans et Strauwen, Mellery, Quartier Nord). Les travailleurs sociaux qui accompagnent ces groupes ont décidé de les réunir lors d'une soirée en juin 2019. La décision est prise d'écrire une lettre au nouveau

Conseil d'Administration du Foyer Laekenois, renouvelé en 2019 : une lettre reprenant les constats et problématiques principales rencontrées par les locataires. Cette lettre est présentée en décembre 2019 aux administrateurs et au directeur qui prennent note et s'engagent à suivre les différents points. Divers moments de suivi des engagements avaient été prévus pour 2020, mais n'ont pu avoir lieu. Ils ont donc été reportés à 2021 : visites par quartier, réunions par quartier entre locataires et direction, grande rencontre inter-site annuelle... dont le travail de préparation continuera à se faire en amont avec les différents groupes. L'objectif de cette démarche est double : améliorer la communication et rétablir la confiance entre les locataires et le Foyer laekenois.

Cette action consiste, depuis 2019, à la mise en lien des locataires du Foyer laekenois de différents sites (Mellery, Cité Modèle, Quartier Nord et Square Prince Léopold dans le cadre du PCS Léopold) et soutien dans leurs interpellations collectives communes auprès de la SISP.

Cette action vise la diffusion d'une parole collective vers l'acteur concerné, le Foyer laekenois. Nous tentons de faciliter cette construction d'une parole collective en interpellant le Foyer sur différentes thématiques chères aux locataires. Cette action vise la transformation de certains fonctionnements de la SISP vécus comme problématiques. Elle vise, en ce sens, l'intérêt collectif.

En 2021, de nombreux témoignages individuels et collectifs ont été collectés lors des moments d'Info-Café et de permanence au PCS : ceux-ci concernaient la confusion et l'incompréhension quant à diverses factures envoyées par le Foyer liées au décompte des charges. De cette incompréhension est née beaucoup de frustration. L'idée est ainsi née de réinviter la direction et le service comptabilité à une séance collective de questions – réponses sur le sujet. En filigrane, il s'agissait également de relancer la dynamique autour de l'action carrefour des locataires, cette problématique de manque de transparence et de non compréhension étant commune aux habitants de divers sites du logement du Foyer laekenois (Mellery et Cité Modèle notamment).

Collecte, entre janvier et octobre, de nombreux témoignages relatant de l'incompréhension quant aux décomptes de charge. Ces témoignages ont été collectés de manière informelle lors des moments de permanences Info-Café, lors de réunions en petits comités et lors d'entretiens individuels et collectifs réalisés pour la rédaction du diagnostic local 2021.	Janvier → Octobre
Réunion collective habitants du quartier Square Prince Léopold – discussions et partage des réalités sur la problématique des charges. Listing des questions et interpellations pour la rencontre avec la direction et le service comptabilité le 17 décembre	Mercredi 08 décembre, 09H30 – 12H30
Rencontre avec le service comptabilité et la direction du Foyer laekenois au sujet des charges	Vendredi 17 décembre, 13H – 15H

Objectifs

- Créer des espaces d'expression démocratiques
- Valoriser, intégrer et renforcer les ressources et capacités des habitants.
- Informer, sensibiliser et outiller les habitants dans l'exercice de leur citoyenneté

Effets attendus sur le plus long terme

- Faciliter l'accès, la compréhension, l'analyse des informations et outiller les habitants dans l'exercice de leur citoyenneté

Forces et faiblesses

Vu que cette action a été relancée fin de l'année 2021, il nous est difficile de l'évaluer. Nous sentons que les deux années COVID ont ravivé, chez les habitants, toute sortes de frustrations. Le sentiment de distance entre la SISP et les habitants qui avait été amoindri par l'action en 2019 a repris de plus belle. Le défi consiste donc à relancer la dynamique de l'action « Carrefour des locataires », et par là, retravailler, presque de zéro, la fluidité de la communication entre le Foyer laekenois et ses locataires.

Au niveau des faiblesses, nous sentons que cette action, bien qu'extrêmement nécessaire, est lourde à porter. Elle nous place en première ligne de gestion de la colère des habitants vivant parfois des situations très difficiles dont les causes sont structurelles et sur lesquelles nous avons peu prise : manque de logement social en région bruxelloise, manque de moyens alloués aux rénovations, pas de disponibilité de logements pour des foyers vivant dans des logements inadaptés, problèmes de ressources humaines dans les SISP liées au turn-over des équipes, etc.

Il est difficile, dans ce contexte, de mobiliser ces habitants sur le long terme et de ne pas tomber dans des sentiments de découragement au regard des résultats souvent perçus très tard. Cette perspective « à long terme » est de plus en plus mal perçue par les locataires qui espèrent des résultats rapides ou immédiats (rénovations, etc.). En tant qu'acteur « médiateur » entre les locataires et la SISP, nous perdons parfois de la crédibilité aux yeux des habitants si des réponses claires aux demandes n'ont finalement pas lieu.

Encadrement

- Certains travailleurs de l'asbl PICOL : chargé de projet en éducation permanente et coordination de l'asbl pour les quartiers Cité Modèle et Mellery
- Coordination du PCS Léopold pour le quartier Square Prince Léopold
- La coordination du PCS quartier nord pour les bâtiments du Foyer laekenois situés dans ce périmètre
- La médiation sociale de BRAVVO
- Un chargé de projets et la gestionnaire de l'asbl Cité Modèle pour la communication vers Foyer laekenois

3.1.3.3. Les ateliers du savoir-faire (activité récurrente)

Les ateliers du savoir-faire n'ont pas eu lieu en 2021. Nous avons décidé d'abandonner ce projet car, tout d'abord, il ne raisonnait plus avec les demandes et envies des habitants en cette période de crise sanitaire. Ensuite, le partenariat entre l'ancien service senior de la ville (dissolu au courant de l'année 2020) a fragilisé le projet ; l'usage du local sur le Square Prince Léopold n'est plus si facile qu'auparavant, depuis qu'il est devenu une Maison de quartier.

3.1.3.4. Les rencontres inter-rues « Les amis du Square » (activité récurrente)

Les réunions Amis du Square n'ont pas pu avoir lieu en 2021 et ce, pour plusieurs raisons.

Tout comme l'année 2020, l'année 2021 a été très difficile pour les membres du collectif. Comme pour beaucoup, la gestion de la pandémie, le mouvement continu entre durcissement et assouplissement des règles et mesures sanitaires ont découragé beaucoup d'habitants membres du collectif.

Le fait que la plupart des membres du groupe sont en situation de fracture numérique (sans internet à la maison, sans ordinateur et parfois sans smartphone) ne nous a pas permis de continuer les réunions à distance. La tenue des réunions au local était impossible et illégale, vu son étroitesse. Les problèmes de santé chez de nombreux membres du collectif et l'anxiété que ces problèmes génèrent chez eux ne les ont en outre pas poussé à outrepasser les règles en vigueur.

Nous avons cependant pu maintenir le lien avec les membres et entre habitants, qui se sont rencontrés dans d'autres contextes que celui des réunions : lors des activités d'été en extérieur, lors des ateliers créatifs et des ateliers du groupe déco-récup', ou lors de certaines permanences « Info-Café ». Ainsi, les liens sociaux ont pu continuer d'exister malgré l'impossibilité de se réunir collectivement sous la forme habituelle. Le lien et les discussions / débats continuent mais dans d'autres espaces, en plus petits groupes.

Le groupe s'est finalement retrouvé au complet lors de la Fête des Lumières 2021, ce qui, couplé à un relâchement des mesures sanitaires, a contribué à la relance des réunions dès le début de l'année 2022. Les perspectives qui avaient été projetées pour l'année 2021 n'ont donc pas été abandonnées mais postposées, et les réunions ont repris dès le début de l'année 2022.

3.1.3.5. Les Tertulias (activité récurrente co-organisée et co-animée avec l'asbl PICOL)

L'asbl PICOL n'a pas mis, cette année, l'organisation de Tertulias au centre de son action. Ces soirées de partage d'idées et d'un repas étaient en effet fort compromises par les règles sanitaires en vigueur. Le positionnement de l'asbl étant, en outre, de ne pas demander un pass sanitaire pour l'accès à ses actions.

3.1.4. Logement et habitat

3.1.4.1. Les réunions récurrentes du groupe « potagers Strauwen »

Description et déroulement

Depuis avril 2019, un groupe de huit personnes se sont départagées les tâches et l'entretien des bacs potagers de l'ilot Strauwen – Heymans – Smet de Nayer. Les réunions du collectif sont également l'occasion, au-delà du jardinage, de questionner et débattre des modèles de consommation actuels et de ses alternatives. Les réunions ont lieu, durant les périodes automnales, à raison d'une fois toutes les deux semaines. Lors des périodes de printemps et d'été, les réunions ont eu lieu toutes les semaines. En 2020, nous avons lancé un cycle de formation accompagné par Skyfarms.

L'année 2021 s'est finalement organisée autour de la demande de rénovation du potager au Foyer laekenois, de plantations, de visites et de l'accueil de deux nouveaux membres dans le groupe.

Réunion potager, relance de la dynamique de groupe post hiver : collecte des idées, envies et projets pour l'année 2021	Vendredi 26 février 09h – 10H30
Réunion potager (réunion finalement annulée pour maladie)	Jeudi 18 mars 14H – 16H
Réunion potager (2 par 2 pour éviter les contacts), discussion sur les plantations et l'avenir du potager, décision collective d'une demande de rénovation des bacs au Foyer laekenois : système de panneau et de vote sur plusieurs questions concernant l'avenir du projet et l'organisation des réunions.	Mardi 30 mars 14H – 16H
Réunion potager : discussion plus précise sur le contenu et la forme de la demande à adresser à la SISP. Présentation du nouvel animateur PCS.	Mardi 04 mai 13H – 15H30
Réunion potager : nettoyage des bacs et planification de l'agenda et des rencontres futures.	Mardi 18 mai 13H30 – 15H30
Excursion à la ferme Nos Pillifs : achats de graines et relancement des plantations + Accueil nouvelle membre dans le groupe.	Mardi 25 mai 13H30 – 17H
Visite du potager communautaire de Molenbeek, asbl La Rue	Mardi 08 juin 14H – 17H
Excursion à la ferme Nos Pillifs : achats de graines et relancement des plantations + Accueil nouvelle membre dans le groupe.	Mardi 06 juillet 13H30 – 15H30
Plantations et entretien des bacs	Mardi 13 juillet 13H30 – 15H30
Réunion potager, travail sur le dossier de demande de rénovation du potager	Mardi 09 novembre 13H30 – 15H30
Réunion potager, travail sur le dossier de demande de rénovation du potager	Lundi 15 novembre 13H30 – 15H30
Réunion potager, travail sur le dossier de demande de rénovation du potager	Mardi 23 novembre, 13H30 – 16H00

Objectifs

- Accompagner et soutenir des projets d'habitants visant l'intérêt collectif
- Appropriation et / ou amélioration des espaces individuels et collectifs

Effets attendus sur le plus long terme

- Améliorer la communication entre locataires et cosignataires de la convention
- Susciter et faciliter l'expression collective des locataires sur les processus et sur la vie du quartier en général
- Création d'outils d'information de sensibilisation de partage
- Favoriser l'appropriation collective des espaces de vie en ce compris le logement, les espaces communs éventuels des immeubles et des abords.

Forces et faiblesses

Nous avons projeté, en 2021, de poursuivre le cycle de formation de 2020 qui avait été un franc succès auprès des habitants, ainsi que de lancer la dynamique autour du compost. Malheureusement, cela n'a pas pu être le cas. Nous avons plutôt articulé l'année autour des plantations afin de voir quels avaient été les acquis en termes de savoirs et savoir-faire de l'année

précédente. Le lancement du compost n'a pas été possible dans un contexte de dégradation forte du lieu de récolte ainsi que de l'omniprésence de nuisibles au potager. De ce constat sont nés de nouveaux questionnements et besoins : très vite, la décision est prise, dans le groupe, de concentrer l'été sur les plantations et récoltes, et l'automne sur l'écriture collective d'une demande de rénovation de l'espace au Foyer laekenois.

Ainsi, nous n'avons finalement pas réalisé ce qui avait été projeté début de l'année 2021, mais nous sommes heureux d'avoir pu rebondir, et de nous attaquer et travailler, avec le groupe, sur des besoins plus criants.

Encadrement

- Coordination du PCS Léopold (+ pendant quelques mois, l'animateur PCS)
- Chargée de projet de l'asbl Cité Modèle
- Arrivée d'acteurs de Brusseau à la fin de l'année 2021 afin de penser à l'eau dans le projet de rénovation du potager de l'ilot

3.1.4.2. Les investig'acteurs du Square

Description et déroulement

Dans le bus de pouvoir collecter des informations sur les besoins et ressources du quartier dans le cadre de la rédaction du diagnostic local 2022, différentes étapes se sont mises en place pour cette collecte : interpellation de rue, entretiens collectifs et individuels avec des habitants et des travailleurs du quartier.

5 – 6 après-midis d'interpellations dans l'espace public avec des habitants – animateurs (surtout durant l'été 2021) : près du magasin du quartier (carrefour express), dans le Square Prince Léopold, devant le local PCS, près du métro Stuyvenbergh. Lors de ces interpellations, il était demandé aux passants de répondre à un petit « sondage de quartier » sur diverses thématiques : image du quartier, services, infrastructures, propreté, mobilité, espaces verts,...	Entre janvier et septembre 2021
Réalisation d'une quinzaine d'entretiens individuels avec plusieurs habitants, formalisés ou informels (lors des moments de permanences Info-Café)	
5 – 6 entretiens collectifs / échange de partage sur les réalités locales en petits comités (lors des espaces de permanences Info-Café)	
Entretiens avec plusieurs partenaires dans le quartier : assistants sociaux de l'asbl Cité Modèle, travailleurs du centre communautaire Oasis, travailleurs de deux services de santé mentale à Laeken, travailleurs de la maison de quartier Léopold, travailleuse à l'ONE, au SSM le Norois et au SSM Champ de la Couronne, ainsi qu'avec une travailleuse d'Infor-Jeunes	Entre juillet et décembre 2021

Objectifs

- Mutualisation des besoins des habitants au sein de collectifs d'habitants
- Créer des espaces d'expression démocratique / expression des problématiques
- Faciliter la construction d'une parole collective ainsi que sa transmission et sa prise en compte par les acteurs concernés

Effets attendus sur le plus long terme

- Améliorer la communication entre locataires et cosignataires de la convention
- Susciter et faciliter l'expression collective des locataires sur les processus et sur la vie du quartier en général
- Création d'outils d'information de sensibilisation de partage

Forces et faiblesses

La collecte a été variée et intéressante. Nous pensons que cela a été une force d'impliquer des habitants dans la démarche de collecte d'avis et de témoignages.

Nous aurions cependant aimé faire un pas de plus dans l'implication des habitants dans cette collecte : qu'il réalise eux-mêmes des entretiens avec leurs connaissances et / ou voisins, ce qui n'a finalement pas été le cas par manque de motivation et d'énergie parmi les habitants intéressés. Le projet n'a pas été formalisé comme « projet ». Nous avons juste profité de la motivation et l'initiative de quelques habitants aimant l'interpellation publique.

Les entretiens avec les acteurs associatifs ont quant à eux été réalisés par des travailleurs du PICOL – PCS ; il aurait été intéressant de réfléchir à l'implication d'habitants dans cette récolte ; si les mesures avaient été plus souples, il aurait été intéressant de se faire rencontrer les acteurs locaux et les habitants.

Enfin, il a été dommage qu'un moment de retour sur les données et le diagnostic rédigé n'ait pas été fait en 2021. Cela pourrait être intéressant de le faire en 2022.

Encadrement

L'animation des différentes actions ont été prises en charge par plusieurs personnes au cours de l'année : la coordinatrice du PCS Léopold, le stagiaire au PCS entre octobre et avril 2021, l'animateur ACS engagé entre avril et septembre 2021.

3.1.5. Mise en réseau

3.1.5.1. Participation aux rencontres et actions de la Coordination Sociale de Laeken

Description et déroulement

La Coordination Sociale de Laeken repose sur quatre piliers fondamentaux :

- La cohésion dans le quartier
- Le renforcement du réseau associatif laekenois
- La création de nouvelles infrastructures (au travers de l'interpellation des pouvoirs publics sur les impacts de l'absence de certaines infrastructures, comme des nouveaux projets du quartier)
- L'analyse des réalités du quartier et, plus largement, des contextes sociaux, économiques et politiques qui les font naître

Une des actions clés de la Coordination Sociale de Laeken est la rédaction du Plan Global de Revitalisation de Laeken – un état des lieux des besoins du quartier, de ses ressources et proposant des pistes d'action en vue de l'amélioration de la vie des habitants laekenois. Ce document est réactualisé tous les six ans et présenté devant le nouveau collège des échevins de la ville de Bruxelles.

Les travailleurs du Projet de Cohésion Sociale Léopold participent activement, en tant que travailleurs sociaux laekenois et membres de l'asbl PICOL, à la Coordination Sociale de Laeken (CSL).

Les rencontres ont recommencé, en 2021, dès le mois de mai. Elles se sont focalisées sur l'analyse de la crise sociale et sanitaire que nous venions de passer quant à différentes thématiques : les besoins les plus criants de nos publics respectifs, les besoins des travailleurs de terrain, l'omniprésence de la numérisation et du travail social « à distance », de ses limites et défis. Il a également été abordé la forme qu'allait prendre le projet de la nouvelle « Maison de la Coordination sociale de Laeken », dont le nouveau nom est désormais CAPLA, le Coin des Associations et Partenaires laekenois en Action. Ont donc largement été discutés, lors des assemblées ordinaires, les objectifs du lieu, ses raisons d'être et son organisation interne (charte).

Le (futur) lieu CAPLA sera situé au 160 boulevard Emile Bockstaël. Actuellement toujours en travaux, son inauguration est prévue pour 2022. On y retrouvera les bureaux de certaines associations (asbl PICOL, Parckfarm, Convivence notamment), un centre de documentation, des espaces de formation ainsi que des salles modulables en fonction des besoins du quartier.

Assemblée ordinaire Coordination Sociale de Laeken – Animation post-it sur le bien être des travailleurs + premières réflexions sur « la Maison de la CSL »	06 mai 2021, 09H – 13H
Assemblée ordinaire Coordination Sociale de Laeken – visite de l'association Au Bord de l'eau + Suite des réflexions sur la « Maison de la CSL » (par axe)	8 juin 2021, 09H – 13H
Journée de la Coordination Sociale de Laeken : suite des réflexions sur les quatre pôles et création de la charte	28 octobre 2021, 09H – 16H30
Assemblée ordinaire Coordination Sociale de Laeken : relance des comités MAIS récit de travailleurs sur l'abandon sur le terrain et la numérisation	14 décembre 2021, 09H – 13H

Objectifs

- Favoriser le dialogue et la concertation entre acteurs locaux
- Contribuer à la mutualisation des ressources et à la recherche de complémentarité entre acteurs locaux
- Participer aux plateformes de concertation existantes au niveau local et communal
- Mettre en place des actions et / ou des projets en partenariats

Effets attendus sur le plus long terme

- Développement de synergies inter-associatives

Forces et faiblesses

Notre participation la Coordination Sociale de Laeken (CSL, pilotée par le PICOL) les années précédentes a également permis de construire des liens entre les travailleurs de différents secteurs. En 2021, ces liens ont été très utiles afin de pouvoir (encore plus) facilement réorienter les nombreuses demandes individuelles des habitants.

La participation des travailleurs du PCS Léopold à la Coordination Sociale de Laeken permet en outre de rencontrer les acteurs locaux et de s'actualiser sur leurs actions. Ce lieu offre un espace de formation et de partage des réalités de terrain et de travail.

De ces espaces naissent également des idées ou des projets de partenariats et / ou de collaborations.

Cet espace a été intéressant mais mis lui aussi à mal à cause des règles sanitaires en vigueur durant tout le début de l'année 2021.

Encadrement

L'animation des rencontres de la coordination sociale de Laeken est assurée par certains membres de l'asbl PICOL responsable de la coordination. Les travailleurs du Projet de Cohésion Sociale participent à ces rencontres au même titre que les autres travailleurs laekenois en présence. Les décisions qui y sont prises sont généralement le fruit d'une co-construction entre les différents membres de la coordination.

3.2. Des objectifs atteints

3.2.1. Analyse et commentaires sur les objectifs auxquels nous avons répondu

THÉMATIQUE	OBJECTIFS POURSUIVIS	ACTIONS RÉALISÉES
LIEN SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> Préserver, créer et enrichir les liens sociaux Contribuer à l'ouverture et au décloisonnement des quartiers Soutenir une dynamique participative au sein du quartier <p>Objectifs qui ont finalement été également poursuivis, bien que cela n'ait pas été projeté dans le plan d'action 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rompre l'isolement Informer, sensibiliser, outiller les habitants dans l'exercice de leur citoyenneté Créer des espaces d'expression démocratique Valoriser, intégrer et renforcer les ressources, compétences et capacités des habitants 	<p>Ateliers déco-récup</p> <p>Ateliers créatifs</p> <p>Permanences Info-Café</p> <p>La Fête des Lumières</p>
	EFFETS ATTENDUS SUR LE PLUS LONG TERME	
	<ul style="list-style-type: none"> Organiser la rencontre, entretenir et consolider les liens sociaux entre les habitants Organiser la rencontre, entretenir et consolider les liens sociaux entre les habitants et l'équipe PCS 	

De manière générale, nous pouvons dire que nous avons surtout tenté, cette année, de maintenir une présence sur le terrain quasi constante. La thématique du lien social et les objectifs de lien social qui la sous-tendait a été sans aucun doute priorisée en 2021.

Ce choix a répondu à un besoin prégnant et contextuel fort de maintenir un maximum de liens entre l'équipe PCS et les habitants et entre habitants, tout en respectant les mesures en vigueur. Pour de nombreux habitants isolés, les travailleurs PCS sont devenus, en 2020 et 2021, la seule possibilité de rencontre et de dialogue, en face à face, de la semaine. Les habitants que nous avons le plus vus cette année, notamment lors des permanences, sont des seniors isolés, souvent célibataires. Afin de continuer de mener une action pertinente dans le contexte sociétal de 2021, nous avons très vite décidé d'endosser un rôle de lieu ouvert un maximum et de lieu « relais ». Nos heures d'ouverture nombreuses ont pu permettre de réorienter les demandes pouvant l'être, d'en traiter d'autres ; plus généralement, plutôt que de « faire », nous avons surtout tenté « d'être là », présents, et de prêter oreille attentive, aide et soutien (psychologique, informatique, administratif,...) aux plus tourmentés par le contexte.

Certains habitants ont été, comme chaque année, une réelle ressource pour la coordinatrice du PCS Léopold. Dans le contexte COVID des années 2020 et 2021, ces « habitués » – qu’on appelle le « groupe porteur » du PCS – ont continué de passer régulièrement au local, et ont donc contribué à la survie de la dynamique propre au projet : en proposant des idées (activités d’été, Fête des Lumières, activités de bricolage, activités jeux,...), en proposant leur aide ponctuelle (rangement du local, tri des armoires, etc.), en stimulant les débats lors des rencontres en tout petits comités. Ils se sont approprié l’espace de permanence en devenant, à certains égards, les animateurs. Ils ont ainsi intensément contribué à la perpétuation de l’ambiance créative et de l’atmosphère positive au sein du PCS Léopold. Cela était vraiment nécessaire dans un contexte où de nombreuses personnes étaient affectées par l’insécurité générée par la crise sanitaire et sociale que nous traversons.

En ce sens, nous sentons avoir réussi, malgré les difficultés, à soutenir une dynamique participative au sein de nos groupes d’habitants. Nous avons réussi à préserver les liens entre membres de collectifs au travers de l’ouverture d’un espace où ils pouvaient continuer de se rencontrer, de dialoguer, de débattre et d’échanger des idées. Il était en outre nécessaire, voire essentiel de continuer de trouver à faire « collectif », même en distanciel. La parade de la Fête des lumières et les ateliers créatifs en amont nous ont aidé à garder ce lien et faire commun autour d’objectifs très concrets de création de « notre » bout de parade. Ainsi, nous avons en même temps comblé des objectifs de valorisation, d’intégration et de renforcement de certaines compétences d’habitants. Le fait de se sentir utile et membre d’un « tout » a beaucoup aidé certains à traverser cette période de manière plus sereine.

THÉMATIQUE	OBJECTIFS POURSUIVIS	ACTIONS RÉALISÉES
MIXITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Espaces créateurs de mixité intergénérationnelle Espaces créateurs de mixité interculturelle Favoriser la participation de nouveaux habitants 	Activités d’été
	EFFETS ATTENDUS SUR LE PLUS LONG TERME	Actions jeunes
	<ul style="list-style-type: none"> Amorcer, entretenir et consolider les échanges entre publics d’origines, d’âges et de genre et de milieux socio-économiques différents 	

Les objectifs d’ouverture d’espaces créateurs de mixité intergénérationnelle et interculturelle ont été finalement moins atteints qu’espérés. Les activités d’été ont principalement mobilisé des seniors du quartier, tandis que l’action jeunes n’a réuni que des 14 – 20 ans du quartier. Nous n’avons pas réussi à trouver un espace de rencontre entre ces publics ; cela est explicable par un problème de ressources humaines à la fin de l’été 2021, entraînant manque de mobilisation et de participation, ainsi qu’à des difficultés d’organisation et de suivi de ces actions au niveau de l’équipe.

Cependant, nous pouvons toutefois dire que la rencontre interculturelle et intergénérationnelle a pris forme dans d’autres lieux et espaces qui n’y étaient pas à la base consacrés : la parade de la Fête

des Lumières, notamment, a fait se rencontrer une trentaine d'habitants d'âge et de cultures très différentes : étaient présents des enfants et leurs parents, trois jeunes, ainsi que plusieurs seniors, membres du collectif Amis du Square pour la plupart, mais pas uniquement. Ces publics s'étaient en outre précédemment rencontrés lors des ateliers créatifs qui se sont déroulés à la Maison de quartier Léopold.

Les actions « jeunes », bien qu'éphémères, ont également permis, si pas de mélanger les publics, de faire connaître le PCS Léopold à d'autres publics du quartier.

En conclusion, nous pouvons affirmer que cet objectif de mixité n'a été que partiellement atteint en 2021. L'interdiction de regroupement, puis les difficultés d'accès à certains lieux liés au Covid Safe Ticket n'ont en rien aidé dans ce contexte.

THÉMATIQUE	OBJECTIFS POURSUIVIS	ACTIONS RÉALISÉES
POUVOIR D'AGIR	<ul style="list-style-type: none"> • Support pour l'accès à l'information • Informer, sensibiliser et outiller les habitants dans l'exercice de leur citoyenneté (informations sur les droits et devoirs) • Valoriser, intégrer et renforcer les ressources et capacités des habitants. • Créer des espaces d'expression démocratiques 	Permanences « Informaticien Public » Action « Carrefour des locataires »
	EFFETS ATTENDUS SUR LE PLUS LONG TERME	
	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès, la compréhension, l'analyse des informations et outiller les habitants dans l'exercice de leur citoyenneté. 	

Au niveau des objectifs sous-tendant la thématique « pouvoir d'agir », nous pouvons dire que malgré l'annulation de nombreuses actions projetées dans le plan d'action 2021, nous avons tenté un maximum de créer des espaces d'expression démocratiques, de nous constituer en tant que support pour l'accès à l'information, d'informer, sensibiliser et outiller les habitants dans l'exercice de leur citoyenneté (informations sur les droits et devoirs) et de valoriser, intégrer et renforcer les ressources et capacités des habitants.

Cela a été possible via plusieurs actions : les espaces de permanences Informaticien Public, qui ont été précieux pour de nombreux habitants démunis face à la numérisation de toute une série de services et mettant en péril certains de leurs droits les plus basiques ; via l'action « Carrefour des locataires », qui a été relancée fin de l'année 2022. Cet objectif de « pouvoir d'agir » a été également poursuivi par d'autres actions qui ne s'y attelaient pas. En effet, les espaces de permanences, les ateliers créatifs et autres lieux de rencontre ont permis de potentialiser le pouvoir d'agir des habitants en luttant contre un sentiment d'impuissance et de solitude assez généralisé. Ces espaces

ont été essentiels en ce sens : ils ont permis aux personnes de se rendre compte qu'elles n'étaient pas seules à rencontrer certaines problématiques, et que certaines choses pouvaient être mises en place.

C'est d'ailleurs de cette manière, via des échanges informels durant les espaces de permanences entre locataires du Foyer laekenois, qu'a été relancée l'action « carrefour des locataires » dans le quartier Square Prince Léopold. Vu que cette action a été redynamisée fin d'année, il nous est difficile de l'évaluer. Nous avons toutefois trouvé positif que la dynamique reprenne spontanément et que se réouvre un espace de communication entre certains services du foyer, la direction et les locataires autour de problématiques communes – ici, le décompte des charges.

THÉMATIQUE	OBJECTIFS POURSUIVIS	ACTIONS RÉALISÉES
LOGEMENT ET HABITAT	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner et soutenir des projets d'habitants visant l'intérêt collectif • Appropriation et / ou amélioration des espaces individuels et collectifs • Mutualisation des besoins des habitants au sein de collectifs d'habitants • Créer des espaces d'expression démocratique / expression des problématiques • Faciliter la construction d'une parole collective ainsi que sa transmission et sa prise en compte par les acteurs concernés 	<p>Projet investig'acteurs du Square</p> <p>Réunions des potagistes de l'ilot Strauwen</p>
	EFFETS ATTENDUS SUR LE PLUS LONG TERME	
	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la communication entre locataires et cosignataires de la convention • Susciter et faciliter l'expression collective des locataires sur les processus et sur la vie du quartier en général • Création d'outils d'information de sensibilisation de partage • Favoriser l'appropriation collective des espaces de vie en ce compris le logement, les espaces communs éventuels des immeubles et des abords. 	

Nous avons beaucoup moins poursuivi l'objectif de facilitation d'une parole collective ainsi que sa transmission et sa prise en compte par les acteurs concernés. Cela s'explique par notre difficulté à « faire collectif », en 2021, autour de projets de revendications politiques, des sujets pénibles et / ou difficile à porter dans un contexte, lui-même, de lourdeur énorme : qu'elle soit psychologique, administrative, etc. Nous nous sommes en effet confrontés, en 2021, à des difficultés de projection du côté des habitants. Le regard pessimiste sur l'avenir, soit-il proche ou lointain, a été très prégnant et difficile à dépasser. L'impression d'insignifiance et d'impuissance, couplée à un vrai sentiment

d'abandon, du côté des habitants, était généralisée face à des administrations, institutions, services et même associations perçus comme de plus en plus éloignés des publics – le règne général du télétravail accentuant ce sentiment –. Dans ce contexte, il n'a pas été simple de mobiliser des énergies positives et dynamiques que les réunions en plus grand collectif peuvent parfois faire naître.

Cependant, nous nous sommes attelés, à plus petite échelle, de garder le lien avec les habitants via des projets visant l'intérêt collectif comme le groupe des potagistes de l'îlot Strauwen, dont l'énergie a été centralisée autour d'une demande officielle de rénovation au Foyer laekenois. Cette demande a permis de refaire collectif autour d'un besoin commun, ce que nous trouvons très positif. Cette démarche s'inscrit tout à fait dans l'objectif d'accompagner et de soutenir des projets d'habitants visant l'intérêt collectif ; il avait pour objectif seconde de favoriser la parole collective (via l'écriture co-construite du dossier de demande de rénovation de l'espace potager) et sa prise par le Foyer laekenois (dossier accepté dès 2022). Ce projet a permis de souder le groupe autour d'un objectif commun très concret : l'amélioration d'un espace de vie collectif.

La démarche des investig'acteurs du Square, bien que non formalisée en un projet précis, a permis d'impliquer quelques habitants dans la collecte de données concernant leur quartier ; le fait d'avoir interpellé les passants dans divers espaces publics a permis de créer de réels espaces d'expression démocratique.

En conclusion, nous pouvons surtout dire que malgré l'absence de formalisation de certaines actions, et malgré le fait que des actions prévues « pour » répondre à certains objectifs n'ont pas eu lieu, nous avons mis au centre de nos actions 2021 la capacité de rebondir, l'adaptation au contexte, et le glissement, pour certaines actions, d'objectifs poursuivis.

De manière générale, nous trouvons qu'il est extrêmement difficile de transmettre et décrire les actions du PCS Léopold en 2021, tant les réalités et les projets ont bougé en fonction des énergies de l'équipe, des énergies des habitants, et des possibilités (ou non) offertes par le contexte difficile de pandémie.

3.2.2. Analyse et commentaires des problématiques 2021

L'année 2021 s'est révélée une année intense en difficultés et problématiques d'ordres divers. Ces derniers ont souvent mis à mal la bonne tenue des actions projetées dans le plan d'action 2021. Parmi les difficultés rencontrées, voici les plus prégnantes :

- **Problématiques directement ou indirectement liées à la crise sanitaire** : nous avons éprouvé des difficultés à surmonter les barrières liées à la crise sanitaire. Alors que l'incertitude en début de l'année 2021 nous avait poussé à projeter nos actions de manière « idéale », sans prendre en considération le contexte de crise à l'œuvre, cela a créé un décalage clair entre les actions projetées et celles qui ont finalement eu lieu. La pandémie est responsable de ce décalage, et ce, pour plusieurs raisons : tout d'abord – et avant tout – la réalité juridique et décisionnelle et les mesures gouvernementales n'ont pas rendu possible la continuité et / ou l'impulsion des divers projets communautaires au sens premier du terme (interdiction de regroupement, de nombreuses réunions et rencontres, masques, distanciation et, plus tard, obligation du CST dans certains liens). Cette difficulté de regroupement a été accentuée par l'inadéquation totale de nos locaux à cette crise ;

extrêmement exigü, ce dernier ne permettait pas de se regrouper à plus de trois ou quatre personnes grand maximum, si nous voulions respecter les distances d'1,50 m requises. En été, nous avons cru pouvoir palier à ce problème d'espace en organisant une majorité d'activités tout public en extérieur, ce qui a été compromis par une météo capricieuse.

- **Problématique dans les ressources humaines** : l'absence de la coordination durant cinq mois et le relai dans la coordination des projets et actions en cours a été complexe. La passation des projets s'est révélée d'autant plus compliquée que ce moment faisait suite à une année difficile de pandémie. L'énergie devait donc se concentrer autour de la relance de certaines dynamiques et du lancement de nouvelles. Nous nous rendons compte que l'animateur en charge de la coordination du PCS n'était pas formé pour ce poste. Il a donc éprouvé de grosses difficultés et s'est épuisé. Le dispositif du PCS Léopold a donc aussi pâti d'absences prolongées des travailleurs. La continuité dans les actions a donc été difficile.
- **Problématique de la mobilisation** tout au long de l'année 2021 : d'abord, la mobilisation de nouveaux publics s'est limitée à l'espace de permanences Info-Café (demandes individuelles) et aux actions « jeunes » de l'été, éphémères. Concernant la mobilisation de nouveaux publics, nous nous sommes également confrontés à une méfiance plus grande des habitants face au secteur associatif, notamment dans l'espace public. La crise sanitaire et les deux années chaotiques que nous avons vécues semblent avoir eu des conséquences sur le repli sur soi et l'isolement de beaucoup d'individus.

Ensuite, certaines périodes de l'année – durant l'été notamment – ont été périlleuses en termes de mobilisation et peu d'habitants ont participé à nos actions. En effet, nous nous sommes rendus compte que de nombreux habitants associaient le PCS à la personne de la coordinatrice. Le lien de confiance nécessaire à la survie d'un PCS n'a pas eu le temps de se nouer entre le nouvel animateur et les habitants s'impliquant depuis plusieurs années au sein des actions. Cela a clairement nui à la passation de nombreux projets.

Enfin le public « habitué » des activités du PCS Léopold est vieillissant : la majorité d'entre eux doivent faire face à de gros ennuis de santé. La mobilisation et l'implication de ces habitants – constituant le « groupe porteur du PCS Léopold », a continué de limiter la récurrence de certaines activités. Cela a été d'autant plus le cas dans le contexte de pandémie où ces habitants moteurs étaient tous considérés comme à risque. Certains d'entre eux ont donc arrêté de venir au local ; d'autres prenaient soin de venir lorsqu'ils étaient sûrs de pouvoir garder les distances sociales. Cela a parfois freiné une forme de spontanéité de participation habituellement à l'œuvre dans les PCS.

- **Problématique des partenariats**. La création de nouveaux partenariats et / ou la dynamisation d'anciens a été complexifiée. Nous avons ressenti le besoin de redéfinir certains partenariats et d'en abandonner d'autres pour principalement deux raisons : chaque structure s'est adaptée différemment aux nouvelles demandes et besoins émergeant du terrain. Ainsi, certains partenaires ont « glissé » et / ou modifié leurs fonctions, objectifs, visions ou méthodologies, fragilisant la forme que prenaient auparavant les partenariats. À titre d'exemple, une large part des acteurs de terrain ont dû travailler en distanciel, ce qui n'a pas permis de poursuivre ou impulser de nouveaux partenariats. En outre, il y a eu énormément d'épuisement – *et donc de turn-over* – du côté des travailleurs du secteur social au sens large, ce qui n'a en rien facilité la mise en place d'actions durables sur le terrain.

- **Problématique des démarches administratives et de l'encadrement de nouvelles recrues :** en 2021, comme expliqué précédemment, certaines démarches administratives et les accompagnements de nouvelles recrues (stagiaire et animateur ACS) ont été plus chronophages que les années précédentes (plan d'action ; rapport d'activités ; accompagnement de nouveaux travailleurs et d'un stagiaire, écriture d'un rapport de stage, écriture du diagnostic local, etc.)
- **Problématique du manque de formalisation de nos actions :** nous avons éprouvé une difficulté, cette année 2021, à formaliser nos actions dans des projets, liés à la difficulté de projection dans le temps symptomatique de la crise des deux dernières années. Nous avons davantage pris la décision d'ouvrir de nombreux espaces libres plutôt que d'essayer d'inscrire les personnes dans des projets précis et concrets. C'est un choix qui a eu des avantages comme des inconvénients. S'il a permis à certaines personnes d'être créatives et de se responsabiliser dans le lancement de certaines activités, il a aussi indirectement exclu toute une série d'habitants ne se sentant pas prêt à endosser des rôles comme ceux-là. En a découlé, pour certains habitants connaissant moins le dispositif PCS, une forme d'incompréhension quant à notre rôle, notre fonction, nos objectifs et aux limites de notre projet.

3.2.3. Enjeux, défis et points d'attention pour 2022

- ✓ Créer de **nouveaux partenariats** en fonction des projets en cours : essayer, bien plus que durant les trois années précédentes, de créer de partenariats et / ou collaborations au sein desquels nous ne sommes pas le membre porteur et coordinateur. Il nous faut encore apprendre à déléguer certaines parties d'action et d'animation à des structures et asbl dont c'est le métier ; nous pensons notamment aux futurs cours de français ou aux permanences informatiques.
- ✓ Poursuivre l'**animation des différents groupes d'habitants** et les actions en court (potagers, Amis du Square, groupes logements) sans toutefois retomber dans des actions et modes organisationnels d'avant la pandémie. Il nous faudra être vigilant aux conséquences de long terme de cette crise que nous venons de traverser : les besoins des habitants ont eux-mêmes évolués.
- ✓ **Redynamiser / relancer les anciennes actions et projets** qui ont encore beaucoup de sens comme groupe inter-rues « Les Amis du Square » ou le groupe potager
- ✓ **Élargir le public PCS et mobiliser de nouvelles énergies parmi les habitants** (au regard de l'épuisement de certaines personnes qui se sont engagées, depuis les débuts, dans les actions du PCS) et débiter une phase de présentation du projet aux publics peu touchés par nos actions
- ✓ Tenter de **recadrer** les demandes dans des espaces et des lieux qui y sont dédiés comme **les moments de permanences Info-Café**, reprenant à raison d'une fois par semaine : les gens se sont habitués à notre omniprésence au bureau, ce que nous ne pouvons plus faire en 2022, les projets et actions communautaires et ce qu'elles supposent (réunions partenaires et autres) empêchant cette très grande disponibilité.

- ✓ Toujours être disposés à s'adapter et créer de **nouveaux projets** sur base des besoins et / ou envies exprimés par les habitants ; ce qui suppose également, en amont, d'enrichir régulièrement le diagnostic local
- ✓ **Approfondir et redynamiser le partenariat avec tous les services du Foyer laekenois**, au-delà de son service social, l'asbl Cité Modèle

3.3. Analyse des pratiques de travail social communautaire

Parmi les difficultés, nous pouvons dire qu'en 2021, nous avons eu des difficultés à mobiliser les habitants autour de la revendication de certains droits. Tout d'abord parce que la revendication de ces droits doit obligatoirement passer par des moments collectifs de débats et d'échange, espaces drastiquement réduits ces deux dernières années ; les membres des divers collectifs ne se sont souvent vus qu'en groupuscules, entre deux portes, tout au long de l'année 2021.

En outre, les discours ambiants sur la crise sanitaire et sociale, et les répercussions directes et indirectes sur les citoyens (port du masque, vaccins, Covid Safe Ticket, etc.), a imprégné tous les discours et mobilisé énormément d'énergie et d'espace de parole. Dans ce flot de discours médiatiques peu nuancés, il a également été difficile d'accompagner les habitants dans une pensée distante et critique, la crise ayant des répercussions directes sur le quotidien de nombreuses personnes. Si les discussions et débats ont été nombreux dans l'espace PCS sur le vivre-ensemble, les mécanismes d'exclusion durant la période de crise sanitaire, l'action concrète ou la mise en projet sur ces problématiques communes a été complexifié par la difficulté de se regrouper à plus de trois ou quatre personnes simultanément.

Nous avons observé, depuis la crise sanitaire, une réelle difficulté pour les habitants d'aborder d'autres sujets citoyens, considérés comme trop lourds ou trop pesants, comme les conditions de logement, ou les sujets d'appropriation de l'espace public (propreté, etc.). Nous avons perçu, parmi de nombreux habitants, un accroissement du sentiment d'impuissance et d'abandon face aux responsables politiques et institutions publiques, services et associations locales ; sentiment renforcé par la règle quasi généralisée du télétravail, rendant difficile l'accès à toute une série de droits.

Ainsi, le caractère plus durable des actions collectives a pâti de ce contexte. Il a été beaucoup plus difficile d'inviter les habitants à se placer dans des démarches de long terme. Si les espaces de discussions et d'identifications de problématiques ont été nombreux, la difficulté de projection et le sentiment d'impuissance a freiné la prise de décision concrète et le passage à l'action. Peu de nouveaux projets ont donc été impulsés en 2021.

Nous pouvons cependant dire, que malgré ces difficultés, nous avons toujours tenté de travailler dans une logique d'émancipation et d'autodétermination des personnes et des groupes. Nous avons mis beaucoup d'énergie à reconnaître les habitants dans leurs savoirs, leurs idées, ressources et compétences au travers d'ateliers concrets permettant de valoriser ces derniers. Nous sommes partis de postures ascendantes, des besoins et demandes formulés et analysés par les habitants en présence. Parmi les besoins, nous retrouvons :

- **Le besoin de lien social et de rompre l'isolement** : nous avons surtout tenté, malgré les obstacles, de rester très disponibles et présents dans le quartier.

- **Le besoin de regroupement et d'activités ludiques et légères, pour compenser le contexte très pesant** : les besoins, en 2021, étaient surtout de retrouver petit à petit une vie normale. Le besoin d'aborder des sujets plus légers, de se distraire l'esprit, de quitter le monde des médias ressassant les mêmes problématiques chaque jour s'est très vite fait ressentir. Un épuisement des travailleurs quant à l'écoute de ces histoires a également poussé l'invention d'une nouvelle manière de « dire » son malaise, via l'outil créatif (textes, dessins, collages, etc.). Du côté des jeunes, des activités ludiques de rencontre ont été pensées afin de contrebalancer un contexte – reconnu par de nombreux experts en sociologie et psychologie – d'amplification particulièrement forte des troubles anxieux et dépressifs chez les adolescents depuis la crise sanitaire et sociale.
- Du côté des locataires sociaux du quartier, **besoin de retrouver à contacter plus facilement les différentes institutions, et notamment les différents services de la SISP**. Nous avons donc continué nos permanences et inlassablement aidé des personnes à contacter différentes structures et institutions. Besoin de compréhension par rapport à certaines choses comme les décomptes de charge 2021. Nous avons, dès lors, relancé l'action Foyer laekenois dès le mois de novembre.
- Un autre besoin sur lequel nous avons tenté de travailler est le **soutien / l'aide numérique afin de réaliser des démarches administratives**. Ainsi, les permanences informatiques ont continué tout au long de l'année 2021. La difficulté étant cependant qu'il était difficile de différencier demande numérique, demande administrative / sociale, demande d'écoute car souvent, les trois se chevauchaient. Ainsi, parmi les difficultés rencontrées, nous pouvons également citer la difficulté de recadrer ces demandes dans un espace précis.

Nous avons pris la décision de continuer à faire du travail social individuel car, cette année plus que jamais, dans un contexte grandissant de méfiance et de défiance envers les différentes structures administratives et associatives, la création et/ou le maintien des liens entre l'équipe PCS et les habitants était absolument nécessaire.

IV. COMMENTAIRES / SUGGESTIONS

4.1. Cinq actions prioritaires en 2021

Nous pouvons facilement dire, à postériori, que les cinq actions qui ont été prioritaires – en termes de temps et d’investissement humain – en 2022 sont les suivantes :

- Les espaces de permanence Info-Café
- La permanence « Informaticien Public »
- Le potager de l’ilot Strauwen
- La Fête des Lumières et sa préparation lors des ateliers créatifs et des ateliers déco-récup’
- Le projet « Investig’acteurs du Square » et la collecte de données qu’il a permise

Les ateliers d’été et les actions jeunes ont également pris de l’espace en pensée et en organisation, bien que leur déroulement projeté ait été mis à mal par divers problèmes abordés plus haut dans ce document.

4.2. Moyens mis en œuvre

Au niveau des moyens financiers, la rémunération de la coordinatrice ainsi que le fonctionnement et les actions du PCS sont pris en charge par la subvention de la SLRB. Le subsidie, pour l’année 2021, était de 72 597,03 euros.

Au niveau des moyens humains au Projet de Cohésion Sociale Léopold, nous avons eu, en 2021 :

- Une travailleuse sociale communautaire à temps plein est engagée par l’asbl PICOL pour assurer la coordination du PCS Léopold en 2021 (absente entre mai et octobre pour congé de maternité).
- En avril 2021, un animateur (conditions ACS) à temps plein a été engagé afin de soutenir les actions développées dans le cadre du PCS. Il a remplacé la coordinatrice entre mi-mai et mi-octobre 2021. Cependant, des ennuis de santé ne lui ont pas permis d’être présent à 100 % durant cette période. L’action du PCS en a donc pâti. Il a ensuite démissionné de ses fonctions après deux mois d’absence, en décembre 2021.
- La directrice administrative et financière de l’asbl PICOL gère tout ce qui concerne la comptabilité du PCS Léopold.
- Durant l’été 2021, l’animateur coordonnant le PCS Léopold s’est vu soutenu, durant quelques jours, par deux stagiaires étudiantes pour l’animation des actions jeunes et des activités d’été.

Au niveau des moyens matériel et en infrastructures, l’ASBL PICOL met à disposition du Projet de Cohésion Sociale Léopold du matériel de bureau de base (un ordinateur fixe et un ordinateur portable, une imprimante, une photocopieuse. Un appareil photo et une sono se partage avec toute l’équipe d’animation de l’asbl PICOL) ainsi que quelques objets d’animation nécessaire (trois tonnelles, jeux de société,...)

Au niveau des infrastructures, voici les différents lieux utilisés :

- **Square Prince Léopold, 49, 1020, Bruxelles** : il s'agit du bureau de l'équipe PCS, mis à disposition par le Foyer laekenois depuis fin octobre 2014. Il se compose d'un hall d'entrée, d'un bureau, d'une petite cuisine ainsi que d'un espace communautaire, utilisé comme salle de réunions et / ou d'ateliers avec les habitants. L'espace, relativement petit, ne permet pas d'organiser des activités avec de larges publics ; la capacité maximum de cette salle étant estimée à une quinzaine de personnes assises. Les travailleurs PCS sont à temps-plein dans ce local.
- **Boulevard Smet de Nayer, 568, 1020 Bruxelles** : le local est situé en sous-sol du bâtiment et est accessible soit par le Boulevard Smet de Naeyer, soit par le jardin de l'ilot Strauwen – Heymans – Smet de Nayer. Il peut accueillir un groupe d'un peu moins de dix personnes, mais n'offre malheureusement pas de vitrine sur la rue. Il est actuellement utilisé pour y entreposer le matériel de jardinage des habitants s'impliquant dans le projet de potager. Il y a, dans ce local, des problèmes de remontée des eaux usées. Peu accueillant, il y fait en outre très humide, très froid et l'odeur y est très désagréable.
- **Avenue Émile Bockstael, 160, 1020 Bruxelles (siège social de l'asbl PICOL)** : il s'agit d'un espace de bureau ouvert ainsi qu'une salle de réunion. Cet espace se trouve en-dehors du périmètre du Projet de Cohésion Sociale Léopold. Il a été en travaux durant toute l'année 2021 et donc inoccupé. Il est le lieu des réunions d'équipe du PICOL.
- **Rue Champ de l'église, 2, 1020 Bruxelles** : l'équipe du PICOL y a réinstallé ses bureaux d'octobre 2020 à juillet 2021. Cet espace se trouve en-dehors du périmètre du Projet de Cohésion Sociale Léopold.

4.3. Recommandations 2021

- Recevoir une **information plus claire** de la part de la SLRB sur les procédures, les changements, les choix et orientations stratégiques. Recevoir également une information / un positionnement plus clair de SLRB concernant le contexte COVID, les mesures et l'accompagnement dans ce contexte aurait pu vraiment nous aider dans le courant des années 2020 et 2021. A posteriori, nous aurions aimé que soit davantage discutées et travaillées collectivement les difficultés propres à cette période de crise sanitaire en comité de suivi local. Nous avons eu la sensation d'être dans la difficulté quant à la nécessité de « rebondir » et de trouver des alternatives dans ce contexte de pandémie ; d'autant plus dans un contexte de fragilisation des équipes et donc des ressources humaines. Les actions en ont clairement pâti en 2021.

Le principal problème auquel se confronte le Projet de Cohésion Sociale Léopold est le manque de moyens au niveau ressources humaines et en infrastructures.

- Avoir un **deuxième équivalent temps-plein au PCS Léopold** semble toujours nécessaire pour continuer à élargir les projets sur tout le périmètre et approfondir ceux qui existent déjà. L'étendue du périmètre et le nombre très élevé de logements sociaux sur le territoire (777

logements répartis en 124 bâtiments) ne permet pas de développer tous les projets et les actions répondant aux besoins des habitants du quartier.

- Un **local adapté au travail social communautaire** est absolument nécessaire, notamment pour les activités destinées à un public plus large. Le fait de ne pas avoir accès à un espace assez grand pour accueillir plus de dix de personnes a un impact certain sur les actions et activités organisées. La capacité d'accueil très minime ne permet pas, pour l'instant d'organiser des activités intérieures ouvertes à un plus large public, et ce d'autant plus en automne, en hiver ou par temps de pluie (mamans et enfants, activités intergénérationnelles...). Ce problème avait été partiellement évité en 2019 et début de l'année 2020 via la location régulière de l'espace S Léopold. Cependant, le démantèlement du service seniors de la ville de Bruxelles et sa transformation en Maison de Quartier a rendu l'occupation du lieu complexe de manière récurrente.

De manière générale, il est extrêmement difficile d'être dépendant de partenaires extérieurs pour pouvoir développer sereinement des actions communautaires, soit le cœur de notre travail. En 2020 et 2021, ce problème de local a fortement nui aux actions et activités développées.